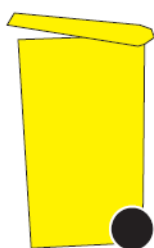
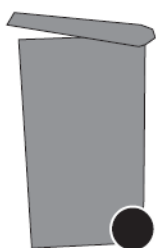




Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets



2016

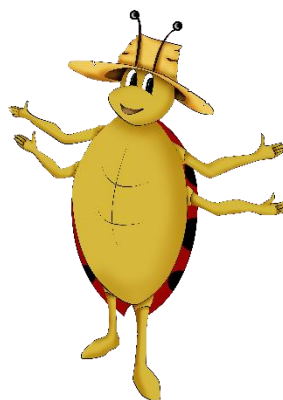
La loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement, met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

📖 Ce rapport annuel sur l'exploitation des services de collecte et de traitement des déchets ménagers est obligatoire et répond aux articles L2224-17-1, et L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce rapport représente un outil d'information essentiel quant à la transparence de la gestion des déchets des ménages.

Il a pour objectif de présenter :

- Les résultats techniques ;
- Les dispositifs d'élimination et de valorisation des déchets ménagers ;
- Les résultats financiers.



1^{ère} PARTIE : PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ.....	3
A/ Population	3
B/ Compétences et description de la collectivité.....	3
B.I : Compétences	3
C/EQUIPEMENTS EXISTANTS – LOCALISATIONS	2
D/ Projets en cours :.....	2
E/ CIREST : en quelques chiffres.....	3
2^{ème} PARTIE : LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS	5
Le Programme Local de Prévention des Déchets.....	5
Les actions de prévention en 2016	5
3^{ème} PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES	8
A/ La collecte	8
A.I La collecte sélective en bornes d’apport volontaire.....	8
A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune	9
A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert.....	12
A.IV. La collecte des encombrants collectés en porte à porte	13
A.V. La collecte des déchets verts collectés en porte à porte	14
A.VI. La collecte des ferrailles en vrac collectés en porte à porte	15
A.VII. La collecte des VHU	16
A.VIII. La collecte des caissons (Rotations)	16
A. IX. Les déchèteries et les filières REP.....	17
B/ Le traitement	19
B. I. Le centre de tri	19
B II. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts	21
B. III. L’enfouissement des déchets	22
C/ Le bilan des déchets traités	24
D/ L’emploi	26
4^{ème} partie : Bilan financier du traitement des déchets ménagers	27
A/ Le bilan comptable	27
A I : Dépense de fonctionnement	27
A II. Recette de fonctionnement.....	27
B Résultat d’exploitation	29
5^{ème} PARTIE : SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES ET TECHNIQUES	30
6^{ème} PARTIE : Comptabilité analytique ➡ Compta-Coût	34

1^{ère} PARTIE : PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITE

A/ Population

La Communauté d'Agglomération du territoire Est exerce la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés. Elle a transféré la compétence traitement au SYDNE depuis le 1^{er} janvier 2015.

Elle regroupe les six communes suivantes : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose, et Salazie.

Il est précisé en préambule la population de référence: chiffres INSEE connus

(Tableau 1 : population municipale)

Communes	2013	2014	2015	2016
Bras Panon	11 838hab.	12 298hab.	12 616hab.	12 887hab.
Plaine des Palmistes	5 354hab.	5 574hab.	5 741hab.	5 950hab.
Saint André	55 090hab.	54 721hab.	56 156hab.	55 900hab.
Saint Benoît	35 733hab.	36 025hab.	36 131hab.	37 738hab.
Sainte Rose	6 792hab.	6 777hab.	6 782hab.	6 722hab.
Salazie	7 418hab.	7 320hab.	7 226hab.	7 132hab.
Population totale	122 225hab.	122 715hab.	124 652hab.	126 329hab.
Source (INSEE)	Populations légales en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier de l'année N+1			

B/ Compétences et description de la collectivité

B.I : Compétences

Le service de prévention et de gestion des déchets comprend :

- Les actions de prévention menées dans le cadre du plan local de prévention,
- la pré-collecte et la collecte des ordures ménagères et assimilées (en bacs poubelles et bornes d'apport volontaire),
- l'enlèvement des encombrants et déchets verts en porte à porte,
- l'enlèvement des carcasses de voitures des particuliers,
- la gestion des déchèteries,
- la sensibilisation des usagers à une bonne gestion de leurs déchets par les ambassadeurs du tri,
- la participation à la définition de nouvelles filières de déchets.
- La traduction opérationnelle de ces compétences repose sur une complémentarité de services privatisés et de prestations réalisées en régie avec une large prépondérance pour les prestations privées.

Les Equipements sur le Territoire de la CIREST



Tableau 2 Equipements existants

C/EQUIPEMENTS EXISTANTS – LOCALISATIONS		DECHETS RECEPTIONNES
DÉCHETERIES		
Saint-André centre	300 rue du Stade	Déchets verts, Encombrants/bois, gravats, inertes, Métaux, cartons, DEEE, Emballages, Piles, lampes, Huiles de vidange, Vêtements, <i>Placoplatre uniquement déchèteries Saint-André, Bras-Panon et Sainte-Anne</i>
Saint André grand canal	473 Chemin grand canal RD47	
Bras-Panon	14 rue des Lilas	
Sainte-Anne	85 chemin Morange	
Plaine des Palmistes	51 avenue du Stade	
Sainte-Rose	252 RN2 Derrière le Pôle environnement	
Salazie (déchèterie mobile mise en place à la mi-février 2013)	Déchèterie mobile en alternance sur les quartiers : Grand Ilet, Hell-bourg, Mare à Vieille Place et Salazie Village	Encombrants/bois, Métaux, DEEE
UNITES DE TRAITEMENT		
VAL OI	<i>Le centre de tri, prestataire de la CIREST, situé dans la zone d'activité de la Mare à Sainte-Marie appartient à la société VAL OI</i>	Cartons, Journaux et magazines Emballages ménagers (issus du bac jaune)
CRMM	Sainte-Marie	VHU Ferrailles
PLATE FORME		
VALOREST : Broyage	Site Paniandy Bras-Panon Site Bras-Panon	Déchets Verts (issus des collectes en PAP, de caissons mairie et des déchèteries)
SYDNE : Plate Forme de Compostage	252 RN2 Sainte-Rose	
DSDN : Recyclage	ZI N° 2 Ravine Creuse Saint-André	
VALOREST	Bras Panon	Gravats, Inertes
CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE	<i>L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDnD) situé au lieu-dit les 3 frères à Sainte-Suzanne appartient à la société STAR.</i>	
SUEZ ENVIRONNEMENT : ISDnD	Sainte-Suzanne	OMR, ENC, BOIS, PLACO

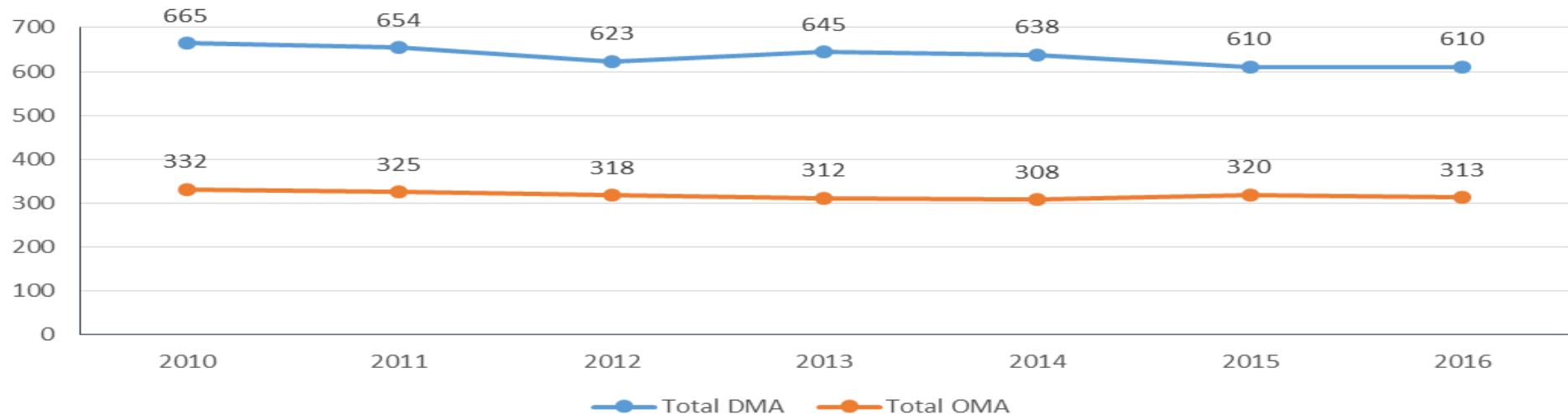
D/ Projets en cours :

- ☞ 2 nouvelles déchèteries à Saint André et Saint Benoit
- ☞ SYDNE :
- ☞ La création d'une nouvelle installation de traitement de déchets Vert à Saint Benoit
- ☞ D'une nouvelle ISDND à Saint Benoit
- ☞ d'un centre de gestion multi filières

E/ CIREST : en quelques chiffres (Tableau 3)

Flux	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016		Évolutions 2016-2015	
	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnage	kg/hab.	Tonnages	Ratios
Ordures ménagères	35 662T	304kg/hab	34 432T	290kg/hab	34 157T	284kg/hab	33 966T	278kg/hab	33 795T	275kg/hab	35 570T	285kg/hab	35 312T	280kg/hab	-1%	-2%
Collecte sélective	2 718T	23kg/hab	3 511T	30kg/hab	3 421T	28kg/hab	3 370T	28kg/hab	3 315T	27kg/hab	3 461T	28kg/hab	3 382T	27kg/hab	-2%	-4%
Encombrants	21 753T	186kg/hab	17 244T	145kg/hab	14 197T	118kg/hab	14 980T	123kg/hab	16 493T	134kg/hab	13 507T	108kg/hab	13 515T	107kg/hab	0%	-1%
Déchets verts	15 522T	132kg/hab	19 764T	167kg/hab	19 585T	163kg/hab	22 973T	188kg/hab	20 975T	171kg/hab	17 355T	139kg/hab	18 231T	144kg/hab	5%	4%
Verre	485T	4kg/hab	607T	5kg/hab	685T	6kg/hab	787T	6kg/hab	743T	6kg/hab	804T	6kg/hab	908T	7kg/hab	13%	11%
Inertes	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	2 020T	16kg/hab	2 151T	17kg/hab	6%	5%
D3E	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	730T	6kg/hab	752T	6kg/hab	685T	6kg/hab	790T	6kg/hab	818T	6kg/hab	4%	2%
Enc. recyclables	1 787T	15kg/hab	1 969T	17kg/hab	2 181T	18kg/hab	2 211T	16kg/hab	2 280T	19kg/hab	2 471T	20kg/hab	2 658T	21kg/hab	8%	6%
Autres	0T	0,00kg/hab	18T	0,15kg/hab	20T	0,17kg/hab	20T	0,16kg/hab	62T	0,51kg/hab	100T	0,80kg/hab	131T	1kg/hab	31%	29%
TOTAL COLLECTE	77 927T	665kg/hab	77 545T	654kg/hab	74 976T	623kg/hab	79 059T	645kg/hab	78 348T	638kg/hab	76 078T	610kg/hab	77 105T	610kg/hab	1,35%	0,00%
Collecte sélective	2 718T	23kg/hab	2 447T	21kg/hab	2 647T	22kg/hab	2 727T	22kg/hab	2 566T	21kg/hab	2 799T	22kg/hab	2 470T	20kg/hab	-12%	-13%
Déchets verts	15 522T	132kg/hab	14 999T	126kg/hab	19 174T	159kg/hab	21 920T	179kg/hab	18 671T	152kg/hab	16 664T	134kg/hab	17 269T	137kg/hab	4%	2%
Verre	485T	4kg/hab	607T	5kg/hab	685T	6kg/hab	787T	6kg/hab	743T	6kg/hab	804T	6kg/hab	908T	7kg/hab	13%	11%
Inertes	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	2 020T	16kg/hab	2 151T	17kg/hab	6%	5%
D3E	0T	0kg/hab	0T	0kg/hab	730T	6kg/hab	752T	6kg/hab	685T	6kg/hab	790T	6kg/hab	818T	6kg/hab	4%	2%
Enc. recyclables	1 787T	15kg/hab	1 969T	17kg/hab	2 181T	18kg/hab	2 211T	16kg/hab	2 280T	19kg/hab	2 471T	20kg/hab	2 658T	21kg/hab	15%	6%
Autres	0T	0kg/hab	18T	0kg/hab	20T	0kg/hab	20T	0kg/hab	62T	1kg/hab	100T	1kg/hab	131T	1kg/hab	31%	29%
TOTAL VALORISÉ	20 512T	175kg/hab	20 040T	169kg/hab	25 437T	211kg/hab	28 417T	232kg/hab	25 007T	204kg/hab	25 648T	206kg/hab	26 404T	209kg/hab	3,63%	2%
ENFOUISSEMENT	57 415T	490kg/hab	57 505T	485kg/hab	49 539T	412kg/hab	50 642T	413kg/hab	53 341T	435kg/hab	50 430T	404kg/hab	50 701T	401kg/hab	0%	0%
Refus CS	0T	0kg/hab	1 064T	9kg/hab	774T	6kg/hab	643T	5kg/hab	749T	6kg/hab	662T	5kg/hab	912T	7kg/hab	38%	36%
Refus DV	0T	0kg/hab	4 765T	40kg/hab	411T	3kg/hab	1 053T	9kg/hab	2 304T	19kg/hab	691T	6kg/hab	962T	8kg/hab	39%	37%

Évolution des OMA et DMA 2010 à 2016

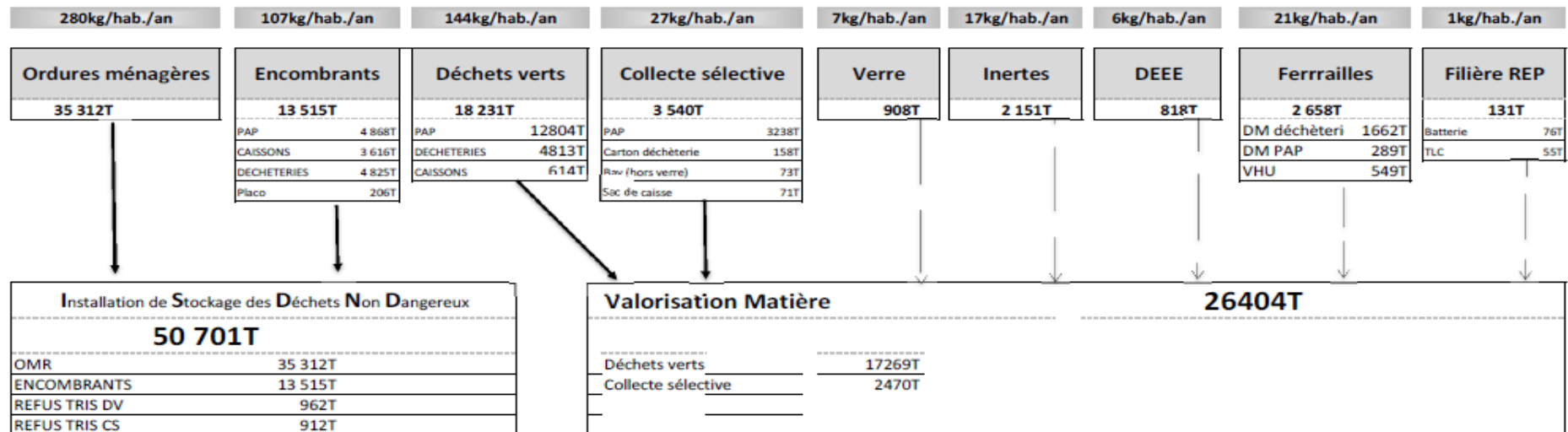


DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES - Année 2016 -

77 105 T

26 404 T valorisés

50 701 T Enfouis



2^{ème} PARTIE : LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS

Le Programme Local de Prévention des Déchets

L'année 2016 marque la dernière année du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) dans le cadre de la contractualisation avec l'ADEME pour le financement sur 5 ans.

Entre 2010, année de référence du PLPD, et 2016, la production des OMA a baissé de 5,0% sur la période, tandis que la production de DMA a chuté de 8,3%. Globalement, l'objectif de réduction de -7% est donc atteint.

Les actions de prévention en 2016

Le programme de l'année 2016 a été adapté pour tenir compte de la réduction des fréquences de collecte à compter du 1^{er} décembre 2016. On peut retenir les éléments suivants :

Action n°1 – Promotion des achats éco-responsables en grandes surfaces

Initiée dès 2012, cette action vise à sensibiliser les usagers sur leurs comportements d'achat et de consommation. L'opération a été conduite lors de 9 journées d'animation, qui ont permis de toucher environ 1.800 personnes (distribution du guide « Achats Malins »). En 2016, l'accent a été mis sur la comparaison des prix en fonction du conditionnement.



Action n°2 – Education des primaires à la prévention des déchets

En 2016, la CIREST n'a réalisé que 6 interventions sur le thème de la réduction des déchets en classe de CM1. En effet, les écoles ont semble-t-il préféré participer au concours Les Petits Génies de l'Environnement, plutôt que de solliciter la CIREST pour des interventions en classe, pensant à tort que les 2 actions étaient exclusives.

L'appel à candidature « Création d'un jardin potager à l'école » a été reconduite au cours de l'année 2016/2017. Accompagnées par le CFPPA et le GAB Réunion, 5 écoles bénéficient de 6 ateliers de 2 heures. L'action fait l'objet d'un cofinancement de l'Etat dans le cadre de la Loi de Transition Energétique.

Pour la prochaine rentrée scolaire, la CIREST pourra proposer aux scolaires de visiter la ressourcerie intercommunale.



Action n°3 – Dématérialisation des documents chez les habitants

Cette action de sensibilisation comporte 2 campagnes de communication par an pour encourager les usagers à adhérer aux services en ligne proposés par les entreprises : téléphonie mobile, banque, fournisseur d'eau ou d'électricité... En 2016, la CIREST a poursuivi son partenariat avec Orange, la CISE et VEOLIA Eau pour installer des kakémonos dans les agences du territoire Est valorisant la dématérialisation. De plus, la Collectivité a diffusé un spot animé sur les écrans au-dessus des caisses de 4 grandes surfaces du territoire pendant la SEDD (juin 2016).

Action n°4 – Réduction des déchets de bureau dans les administrations

En matière d'éco-exemplarité, la CIREST a renouvelé les réunions de sensibilisation des services en interne. Les agents du SYDNE ont également bénéficié d'une réunion d'information en 2016. La CIREST s'est également associé au Groupe déchets récemment constitué au GHER pour mieux gérer les déchets du site. Enfin, un état des lieux a été réalisé sur l'EHPAD de St André à la demande de la direction, mais celle-ci n'a pas donné suite.

Action n°5 – Compostage sur les sites publics

En 2016, la CIREST a rencontré des difficultés sur la pratique du compostage dans les cimetières. En effet, sur 9 sites équipés, seuls 2 sites présentent des bacs dont le contenu est satisfaisant. Sur les autres sites, les bacs à compost débordent et contiennent beaucoup de plastique. Pourtant, la cellule Compostage a renouvelé la sensibilisation sur les cimetières à l'occasion de la Toussaint, et des consignes de tri adaptées ont été installées à proximité des bacs.

Sur les écoles, la pratique du compostage concerne essentiellement les déchets verts issus de la cours. Sur les cuisines scolaires, il s'agit plutôt des restes de préparation de repas.

Au 31 décembre 2016, le détail des sites publics équipés est le suivant : (Tableau 4 Compostage)

Sites	Nb de sites équipés	Nb de bacs en place	Taux d'équipement
Ecoles	50	58	62%
Collèges	13	34	87%
Lycées	5	6	63%
Cuisines scolaires	10	10	91%
Cimetières	9	46	82%

Globalement, le compostage sur les sites publics permet d'éviter la production de 160 T de biodéchets par an.



Action n°6 – Réduction des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres

Les autocollants Stop Pub sont mis à disposition des usagers dans 45 points de dépôts répartis sur le territoire Est : mairies, cases, bibliothèques... En 2016, 1.136 autocollants ont été retirés, et les points ont été réapprovisionnés. Selon les derniers chiffres fournis par la Poste, le taux d'apposition du Stop Pub sur le territoire est de 4,6%, soit 45 T de déchets papier évités/an. On note une augmentation de la demande de la population depuis la réduction des fréquences de collecte.

Action n°7 – Généralisation du compostage chez les particuliers

En 2016, la CIREST a repris la mise à disposition de bacs à compost et accessoires, suite à la notification du nouveau marché de fourniture en juillet 2016. L'investissement bénéficie du concours financier de l'Etat dans le cadre de la Loi de Transition Energétique.

Ainsi, 700 nouveaux bacs ont été livrés en 2016, portant à 15.100 le nombre de maisons individuelles dotées d'un bac à compost. Avec un taux d'équipement de 41%, le compostage domestique permet d'éviter 2.800 T de biodéchets/an.

Par ailleurs, les animations sur le compostage et le jardinage au naturel ont été nombreuses en 2016, malgré la disparition de la Cellule compostage. 34 animations ont été organisées sur les marchés forains, les jardineries, les déchèteries et les manifestations du territoire.



Action n°8 – Lutte contre le gaspillage alimentaire au collège

Chaque année, la CIREST accompagne 2 collèges pour sensibiliser et mettre en œuvre des mesures pour réduire le gaspillage alimentaire. La démarche associe les adultes et les élèves à chaque étape : état des lieux, réflexion sur les enjeux, concertation, mise en œuvre de mesures concrètes, évaluation et communication. Au cours de l'année scolaire 2016/2017, la CIREST a travaillé avec le collège Gaston Crochet (Plaine des Palmistes) et Mile Roches (St André).

Pour ces établissements, les pesées d'évaluation ne sont pas encore terminées. Mais pour les 3 collèges accompagnés l'année dernière, le taux de gaspillage alimentaire a été réduit globalement de 25%. Les actions de réduction portent généralement sur 3 axes : la production (matières premières, recettes, menus, grammages...), le service (quantité servie, disposition sur le self, affichage, aspect visuel...) et l'ambiance du restaurant scolaire (bruit, agencement des tables, nombre de places assises, vaisselle...).



En 2016, la CIREST a bénéficié d'un cofinancement de la DAAF pour cette action.

Action n°9 – Développement des circuits de réemploi

En 2016, la CIREST a organisé 6 journées de promotion de l'annuaire du réemploi dans les déchèteries du territoire, ce qui a permis de sensibiliser 300 personnes.

Action n°10 – Création d'un réseau de ressourceries

En 2016, la CIREST a signé un contrat d'objectifs sur 3 ans avec l'ADRIE pour la gestion d'une ressourcerie intercommunale. Le site a ouvert ses portes en juillet 2016 dans la zone de Bras Fusil.

Dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion labellisé par la DIECCTE, la ressourcerie embauche 12 salariés (5 femmes et 7 hommes) en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion d'une durée de 1 an. Les salariés suivent une formation qualifiante permettant d'obtenir le titre professionnel de « Peintre en décor ». L'accompagnement socio-professionnel est assuré par l'ADRIE.

Le bilan 2016 qui porte donc sur 6 mois d'activité, fait état de 17 tonnes de déchets détournés comprenant principalement du mobilier, de l'électroménager et des palettes.

Action n°11 – Utilisation des couches lavables en crèches

Malgré l'incitation financière mise en place et l'exposition photo relayée par le Département sur son site internet, il n'y a pas eu de nouvelle demande de financement en 2016.

Action n°12 – Réduction des biodéchets chez les professionnels de la restauration et du tourisme

L'action Ti barket lancée en novembre 2016 a permis de toucher 23 établissements de la restauration. L'objectif de l'action est de proposer aux restaurants du territoire une solution pour réduire leurs déchets alimentaires et éviter de jeter de la nourriture. Le Ti'Barket correspond à la version créole du doggy bag anglo-saxon : c'est la possibilité pour un client qui n'a pas fini son assiette d'emporter les restes de son repas. Pour ce faire, la CIREST met à disposition du restaurateur partenaire un kit de communication.

Action n°13 – Pratiques de jardinage au naturel et zéro phyto

Concernant le volet zéro phyto, la CIREST a accompagné les communes de Sainte Rose et Bras Panon qui se sont portées volontaires pour intégrer le niveau 1 de la Charte. Régionale intitulée « Pour des collectivités sans pesticides ». (Tableau 5 : livraison des bacs à compost)

Communes	BP	PLP	STA	STB	STR	SAL	TOTAL
345 litres livrés	52	47	233	155	13	18	518
900 litres livrés	10	20	60	57	14	13	174
345 litres livrés bacs pédagogiques		1	1				2
900 litres livrés bacs pédagogiques			4	1			
TOTAL livrés	62	68	298	213	27	31	699
TOTAL en place	1 668	1 727	5 094	3 981	1 258	1 594	15 322

3^{ème} PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES

A/ La collecte

A.1 La collecte sélective en bornes d'apport volontaire

En 2016, avec l'implantation de 100 nouvelles Bornes métalliques, le réseau compte 355 Bornes pour le verre.

Répartition des bornes d'apport volontaire sur le territoire

(Tableau 6 : Répartition des BAV)

Prestataire : INOVEST	RÉPARTITION DES BORNES					Collecte de déchets recyclables en BAV				
	Communes	2016				2015 (124 652 hab.)		2016 (126 329 hab.)		Nbre d'hab./Borne à Verre 2016
		Verre	Plastique	Papier	Totaux	Tonnage Verre	Kg/hab.	Tonnage Verre	Kg/hab.	
	Bras Panon	44	2	3	48	107		8,48 122	9.43	293
	Plaine des Palmistes	44	2	2	48	76	13.24	94	15.76	135
	Saint André	127	4	4	129	282	5.02	339	6.06	440
	Saint Benoit	85	3	5	91	224	6.20	220	5.83	444
	Sainte Rose	31	1	1	33	50	7.37	58	8.64	217
	Salazie	24	0	0	24	65	9.00	75	10.52	297
	Totaux	355	12	15	382	804	6.45	908	7.18	13%
	Total (Verre + JRM, Emb.)					879	7.05	981	7.76	12%
	Fréquence vidage	1 fois par mois au minimum				114 716 €		122 036 €		+6%

Le tonnage global (981 tonnes dont 908 tonnes pour le verre) collecté se voit augmenter de 12% par rapport à 2015

Figure 3

Évolution de la collecte du verre 2015-2016 en ratio kg/hab.

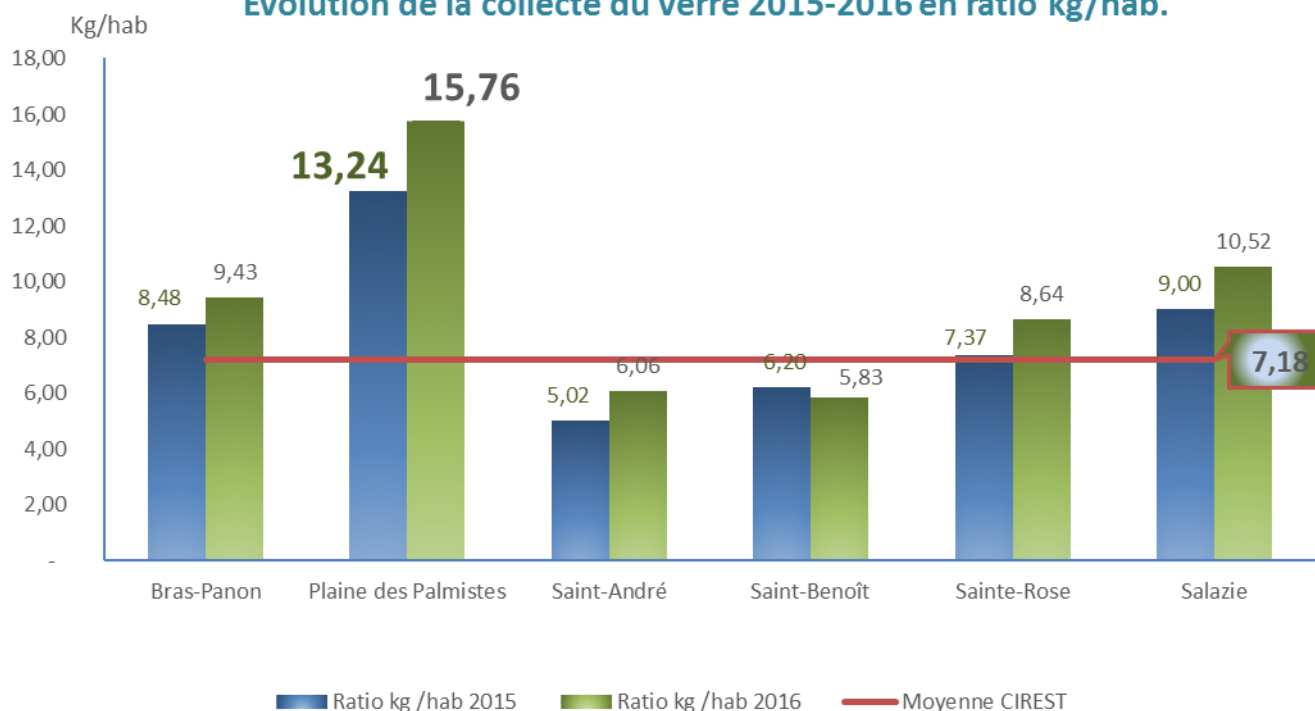
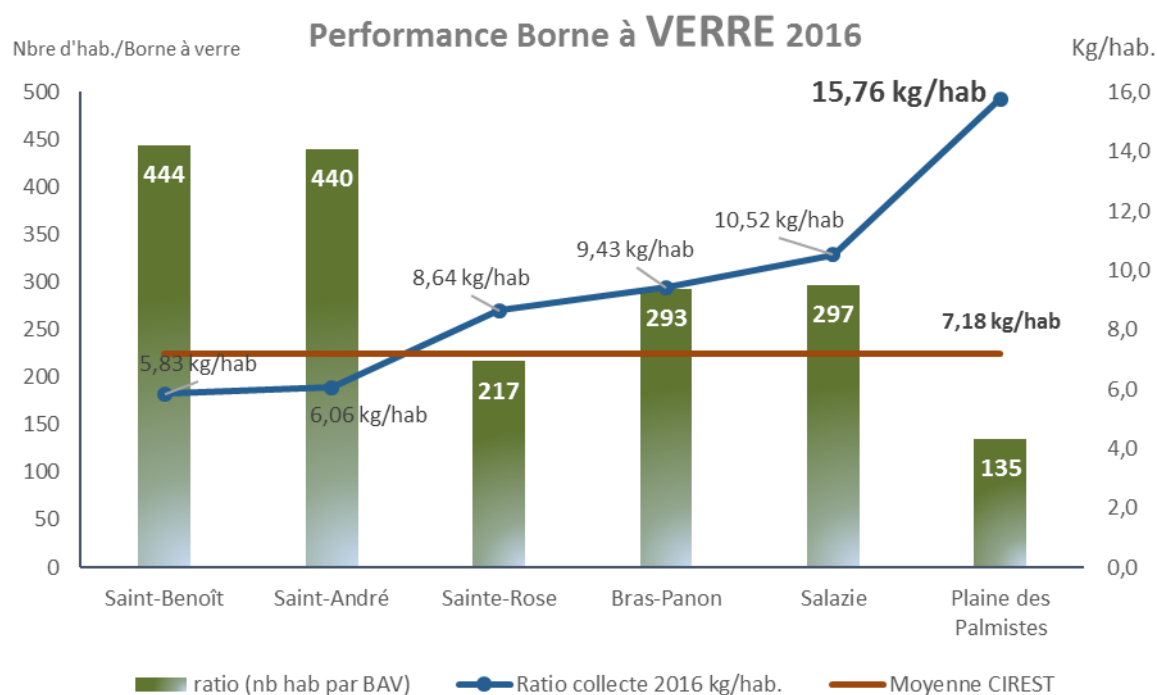


Figure 4



A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune

La mise en œuvre de la collecte sélective des recyclables en porte à porte s'est faite de manière progressive entre février et juin 2010. Les matériaux concernés sont les emballages ainsi que les journaux-magazines.

Les fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers:

(Tableau 7 : fréquence de collecte des emballages)

Communes	Matériaux	Prestataires	Fréquence
Bras Panon Plaine des Palmistes Saint Benoit Sainte Rose	Emballages Journaux Magazines	INOVEST (janvier à novembre) HCE (décembre –nouveau marché)	C 0,5 (2 /mois)
Saint André Salazie		SRPU (janvier à décembre) NICOLLIN (décembre nouveau marché)	
Les emballages collectés sont acheminés chez VAL OI, pour tri des différents matériaux et conditionnement afin d'exportation vers les filières de revalorisation.			

Les tonnages collectés sont récapitulés ci-après :

La collecte sélective diminue de -2% avec 3 238T en 2016 contre 3 318T pour 2015 soit 25.63 kg/hab.

En termes de sensibilisation, l'action des ambassadeurs a porté sur les interventions scolaires et la communication en porte à porte.

L'objectif visé est d'atteindre 49kg/hab/an conformément à la proposition faite dans le cadre du PPGDND (Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux élaboré par le Conseil Départemental). Pour ce faire, la CIREST compte sur une meilleure adhésion de la population.



Variation et performance 2015-2016 des emballages recyclables & des papiers en bac jaune (ratio kg/hab. par commune)

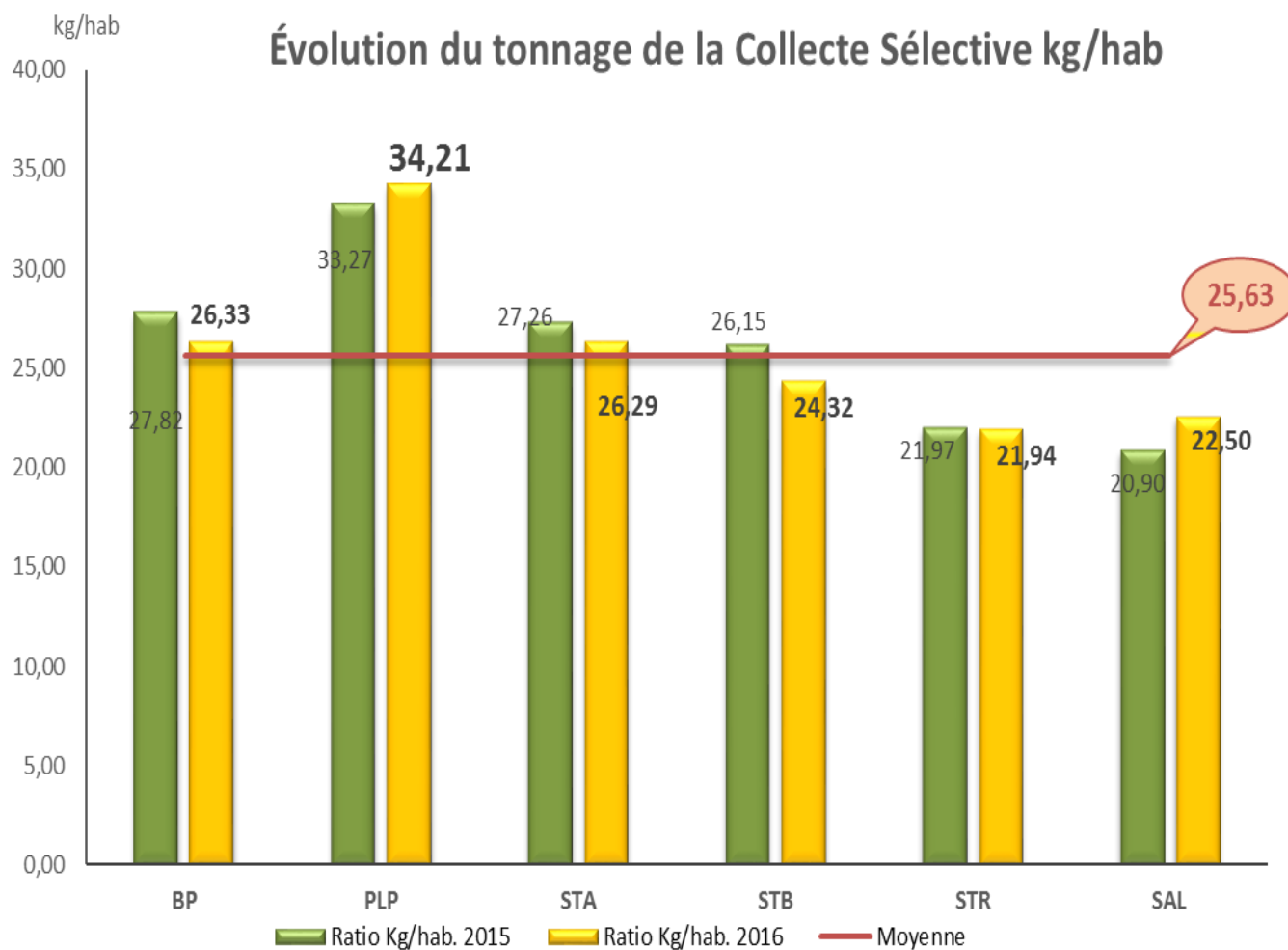


(Tableau 8 : Tonnage CS)

Communes	Tonnage CS PAP		Variation 16/15	Performance kg/hab./an		Variation 16/15
	2015	2016		2015	2016	
BP	351	339	-3%	27.82	23.33	-5.4%
PLP	191	204	7%	33.27	34.21	2.8%
STA	1531	1469	-4%	27.26	26.29	-3.6%
STB	945	918	-3%	26.15	24.32	-7.0%
STR	149	147	-1%	21.97	21.94	-0.1%
SAL	151	161	6%	20.90	22.50	7.7%
TOTAL CIREST	3 318	3 238	-2%	26.62	25.63	-3.7%
Coût Collecte sélective en €TTC				1 341 663 €	1 306 446 €	-2.62%
Coût Sensibilisation en € TTC				229 359 €	205 180 €	-10.54%
Coût global en € TTC				1 571 022 €	1 511 626 €	-3.78%
Coût €/ hab.				12.60 €	11,97 €	-5.33%

Le coût de la collecte connaît une diminution de -2.62% ceci du au nouveau marché (décembre 2016). Le coût de la sensibilisation chute de -10.54% car dans le nouveau marché cette prestation n'a pas été externalisée.

(Figure 5)



L'ensemble des communes ont enregistré une baisse du gisement recyclable à l'exception de la Plaine des Palmistes et de Salazie

Livraison et maintenance des bacs poubelles CS

(Tableau 9)

Désignations	TOTAL 2015	TOTAL 2016				Variat 16/15
		Ancien marché (PHENIX)	Régie (1)	Nouveau marché (LRVP)	TOTAUX	
Coût fonctionnement	256 980 €	64 131,11 €		48 875,24 €	113 006,35 €	-56%
Coût investissement	66 955 €	13 466,94 €	55 613,16 €	12 221,44 €	81 301,54 €	21%

Régie (1)	PHENIX	VERLEO	OTTO	LRVP	TOTAUX
Coût fonctionnement CS					
Coût investissement CS	22 151,82 €	9 242,72 €	1 768,01 €	22 450,61 €	55 613,16 €

A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert

Variation 2015-2016 de la collecte des ordures ménagères en bac gris

(Tableau 10)

Communes	Tonnage OMR PAP		Variation 16/15	Performance kg/hab./an		Variation 16/15
	2015	2016		2015	2016	
BP	3 472	3 476	0.12%	275.21	269.74	-1.99%
PLP	1 421	1 478	4.04%	247.52	248.47	0.38%
STA	16 746	16 840	0.56%	298.21	301.25	1.02%
STB	10 655	10 470	-1.74%	294.90	277.43	-5.92%
STR	1 846	1 722	-6.70%	272.19	256.22	-5.87%
SAL	1 430	1 326	-7.27%	197.90	185.94	-6.04%
TOTAL CIREST	35 570	35 311	-0.73%	285.35	279.52	-2.04%
Coût global en €TTC				4 583 374€	4 318 641 €	-5.78%
Coût €/ hab.				36.77€	34.19€	-7.03%
Ordures Ménagères (bacs gris/vert)	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL
Fréquence	C2 (2/semaine janvier à novembre) C1 (1/semaine à partir de décembre)			C2 janv. à nov. C1 (1/semaine)	C2 (2/semaine de janvier à novembre) C1 (1/semaine à partir de décembre)	C1 (1/semaine)
Prestataires	INOVEST (janvier à novembre) HCE (décembre)				SRPU (Janvier à novembre) NICOLLIN (décembre)	

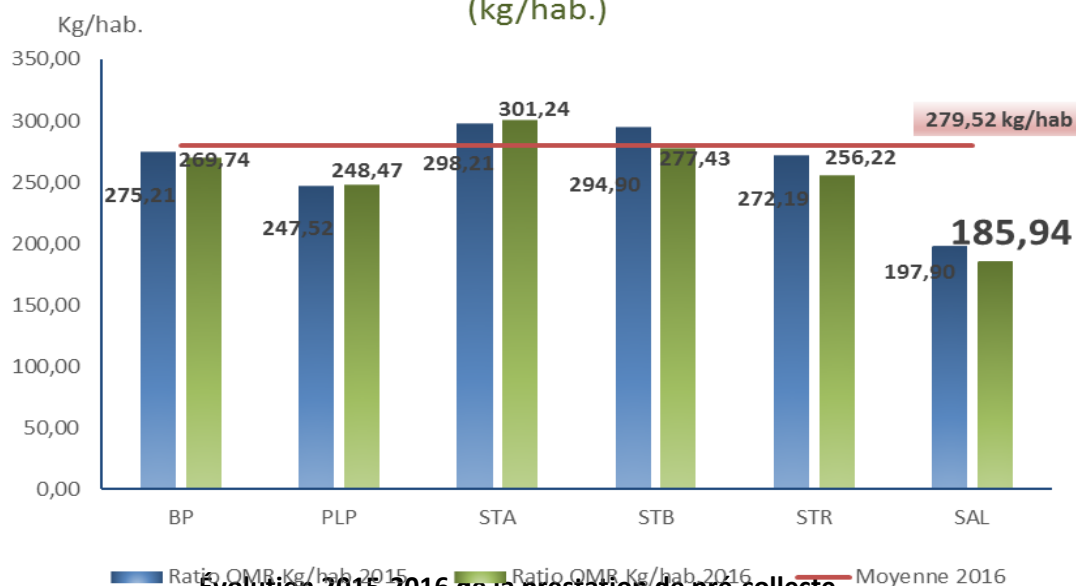
Le tonnage dans les bacs gris/vert est de 35 311 tonnes. Il diminue de 259 tonnes (soit -0.73 %), avec une performance de 279.52 kg/hab./an contre 285.35 kg/hab./an en 2015, pour une dépense en diminution de 264 733 €, soit -5.78%.

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc diminué sa production d'ordures ménagères résiduelles de 5.83kg. Très belle performance par rapport à l'année précédente où les OMR augmentaient de 10 kg par habitant. Les flux sont en diminutions sur toutes les communes à l'exception de Saint André (passage en C1 en décembre) et de la Plaine des Palmistes.

L'ensemble des communes enregistre une baisse de production en OMR en kg/hab./an à l'exception de Saint André.

(Figure 6)

Évolution du tonnage OMR collecté 2015-2016 (kg/hab.)



Évolution 2015-2016 de la prestation de pré-collecte Livraison et maintenance des bacs poubelles OMR (Tableau 11)

Désignations	TOTAL 2015	2016					Variation 2016/2015
		Ancien marché (PHENIX)	Régie (1)	Acquisition Bac OM C1 (VERLEO)	LRVP	TOTAUX	
Période		Janv. Fév.	Mars à juillet		Sept. à déc.		
Coût fonctionnement	254 529 €	63 361 €	2 613,77 €		53 358,43 €	119 333 €	-53,12%
Coût investissement	75 330 €	14 207 €	172 291,86 €	289 175,45 €	66 653,09 €	542 327 €	620%

Régie (1)	PHENIX	SHAHER	GREEN OI	OTTO	VERLEO	LRVP	TOTAUX
Fonctionnement	2 613.77€						2 613.77€
Investissement	52 653.03 €	4 278.97€	9 411.78€	29 541.92€	25 886.47€	50 519.09€	172 291.86€

L'année 2016 a été marquée par la mise en place d'une régie bacs poubelle en interne (suite à la liquidation du prestataire PHENIX) sur la période mars à juillet 2016. La régie a nécessité des acquisitions importantes, c'est pour cela un déséquilibre financier apparaît dans la partie investissement (inclus la maintenance).

A.IV. La collecte des encombrants collectés en porte à porte

Répartition des tonnages encombrants collectés en porte à porte

(Tableau 12)

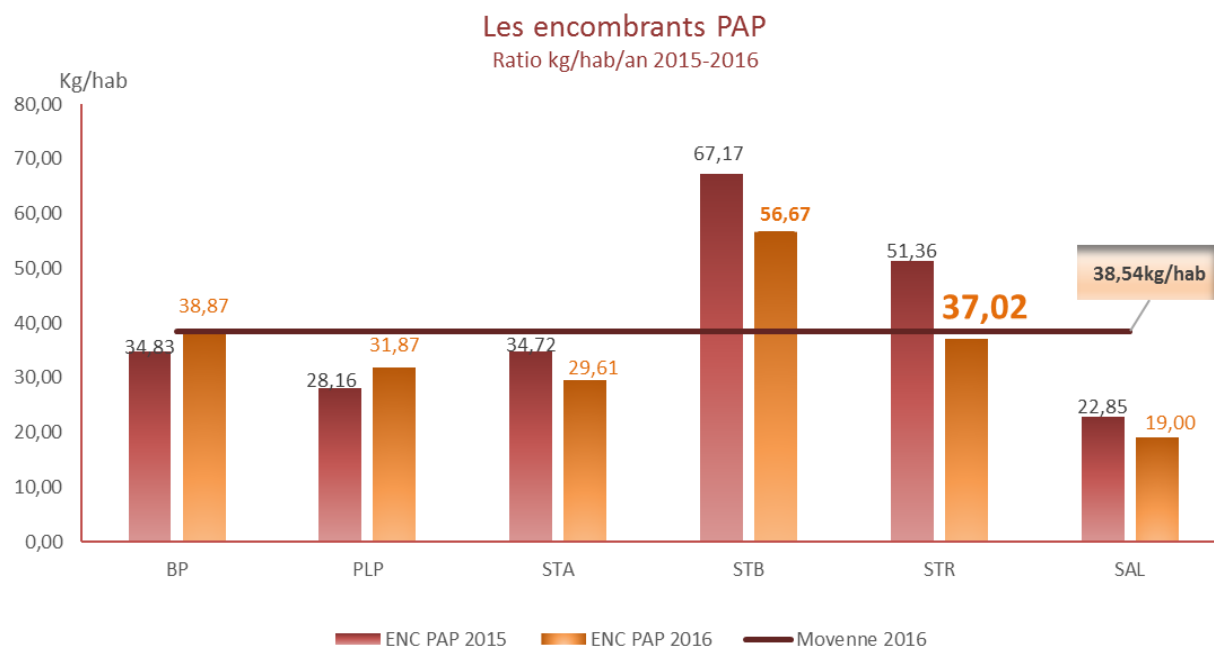
Communes	Tonnage ENC PAP		Variation 16/15	Performance kg/hab./an		Variation 16/15
	2015	2016		2015	2016	
BP	439	501	+14.02%	34.83	38.87	+11.62%
PLP	162	190	+17.27%	28.16	31.87	+13.15%
STA	1 950	1 655	-15.12%	34.72	29.61	-14.73%
STB	2 427	2 139	-11.88%	67.17	56.67	-15.64%
STR	348	246	-28.55%	51.36	37.02	-27.92%
SAL	165	135	-17.95%	22.85	19.00	-16.87%
TOTAL CIREST	5 491	4 868	-11.34%	44.05	38.54	-12.52%
Coût global en €TTC				1 566 071€	1 482 053€	-20.83
Coût €/ hab.				12.56€	11.73€	-19.23
Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST/HCE				SRPU/NICOLLIN	
Fréquence collecte	C 0,25 (1/mois)					

En comparaison avec 2015, le tonnage global diminue de 623 tonnes ce qui représente une baisse de -11.34%. Le tonnage encombrant collecté est passé de 4 868 tonnes en 2016 contre 5 491 tonnes en 2015 (-11.34%) pour un coût de 1 482 053 € TTC en diminution de 20%.

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 5.51 kgs d'encombrants de moins qu'en 2015. Le ratio est de 38.54 kg/hab./an en 2016 contre 44.05 kg/hab./an en 2015.

Toutes les communes ont connu une baisse de 12 à 28% à l'exception de Bras Panon et de la Plaine des Palmistes qui enregistrent une hausse de 11 et 13%.

(Figure 7)



A.V. La collecte des déchets verts collectés en porte à porte

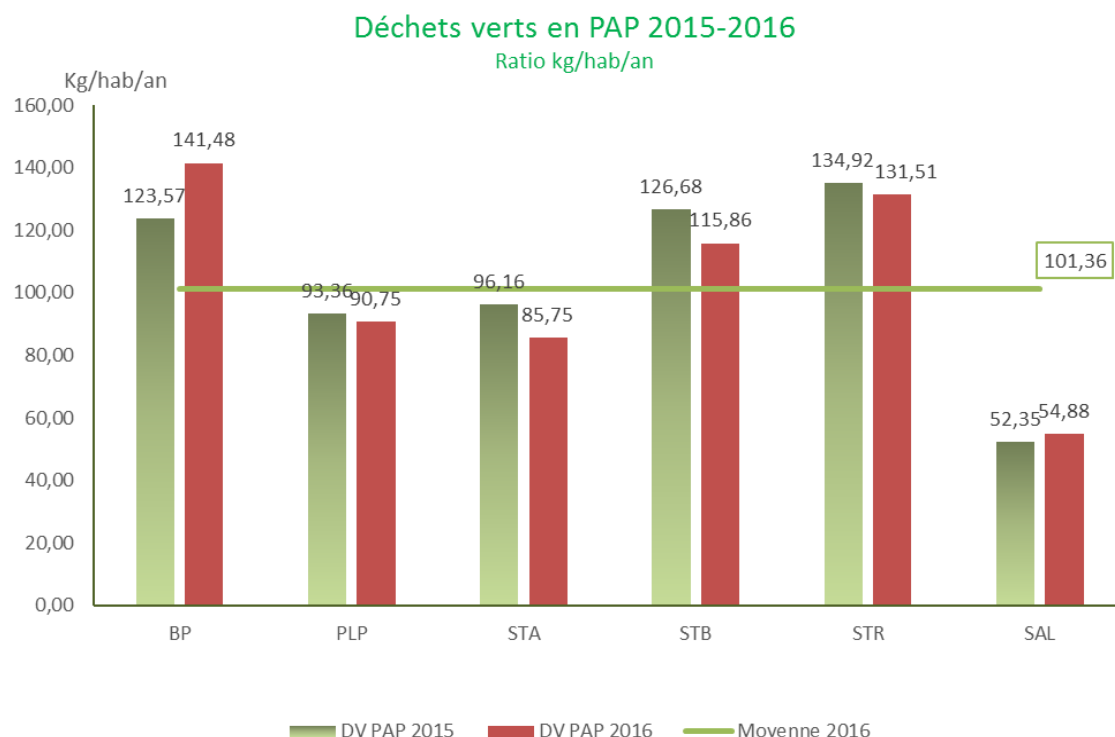
Répartition des tonnages déchets verts collectés en porte à porte en 2016

(Tableau 13)

Communes	Tonnage DV PAP		Variation 16/15	Performance kg/hab./an		Variation 16/15
	2015	2016		2015	2016	
BP	1 559	1823	+16.95	123,57	141.48	+14.49
PLP	536	540	+0.74	93,36	90.75	-2.80
STA	5 400	4793	-11.24	96,16	85.75	-10.83
STB	4 577	4372	-4.47	126,68	115.86	-8.54
STR	915	884	-3.39	134,92	131.51	-2.53
SAL	378	391	+3.48	52,35	54.88	+4.84
TOTAL CIREST	13 365	12 804	-4.20	107,22	101.36	-5.47
Coût global en €TTC				1 226 566 €	1 221 858€	-0.38
Coût €/ hab.				9.84€	9.67€	-1.71
Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST/HCE				SRPU/NICOLLIN	
Fréquence Déchets verts	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à décembre			C 0,25 (1/mois)	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à décembre	

En comparaison avec 2015, le tonnage global diminue de 561 tonnes. Le gisement des déchets verts baisse de - 4.20%. Le tonnage déchets verts collecté est passé de 13 365 tonnes en 2015 à 12 804 tonnes en 2016 pour un coût de 1 221 858€ TTC en diminution de 0.4%. A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 5.86 kgs de déchets verts, de moins par rapport à 2015. Le ratio est de 101.36 kg/hab./an en 2016 contre 107.22 kg/hab./an en 2015.

(Figure 8)



A.VI. La collecte des ferrailles en vrac collectés en porte à porte

Evolution du traitement des **déchets métalliques** entre 2014 et 2015

(Tableau 14)

Communes	Tonnage DM PAP		Variation 16/15	Performance kg/hab/an		Variation 16/15
	2015	2016		2015	2016	
BP	46	30	-34,37%	3,66	2,35	-35,75%
PLP	19	11	-40,18%	3,33	1,92	-42,28%
STA	262	108	-58,93%	4,67	1,92	-58,75%
STB	230	101	-56,06%	6,36	2,68	-57,93%
STR	46	15	-68,22%	6,81	2,18	-67,94%
SAL	67	24	-63,71%	9,23	3,39	-63,23%
TOTAL	670	289	-56,84%	5,37	2,29	-57,41%
Coût global en €TTC				115 079 €	63 428 €	-44,88%
Coût €/ hab.				0,92	0,50	-45,61%

Les déchets métalliques en vrac collectés en PAP sur le territoire représentent un tonnage valorisé de 289 tonnes contre 670 tonnes en 2015 (soit une diminution de ferrailles en vrac collectées -56.84%). Meilleure adhérence de la population des dépôts DM en déchèteries 1 662T.

Le coût de la collecte et du traitement des déchets métalliques a connu une diminution de - 44.88% (-51 651 €), qui s'explique d'une part par la baisse du tonnage collecté et d'autre part le Prix Unitaire en baisse par rapport au nouveau marché (CRMM au 01/01/2016) ce qui nous ramène à un ratio de 2.29 kg/hab. contre 5.37 kg/hab. en 2015.

A.VII. La collecte des VHU

Évolution 2015-2016 de la collecte des VHU

(Tableau 15)

communes	Nbre de VHU		Variation 16/15	Tonnage VHU		Variation 15/14	Performance kg/hab/an		Variat° 16/15	Prix Unitaire		Variat° 15/16
	2015	2016		2015	2016		2015	2016		2015	2016	
BP	51	86	+68.63%	42	80	+90.53%	3,31	+6.18	+86.52%	186.53	90.00	-52%
PLP	49	25	-48.98%	40	23	-42.35%	6,99	+3.89	-44.38%	207.85	175.00	-16%
STA	182	221	+21.43%	149	205	+37.20%	2,66	+3.66	+37.83%	172.91	80.00	-54%
STB	197	178	-9.64%	161	165	+2.09%	4,47	+4.37	-2.26%	190.39	120.00	-37%
STR	30	60	100.00%	25	56	+12.98%	3,62	+8.26	+127.99%	234.83	200.00	-15%
SAL	28	23	-17.86%	23	21	-7.19%	3,17	+2.99	-5.96%	210.06	175.00	-17%
TOTAL	537	593	10.47%	440	549	24,77%	3,53	4,35	+23.12%	Nouveau marché alloué à CRMM depuis le 01/07/2015		
Coût TTC							84 741 €	76 887 €	-9.27%			
Coût /hab							0,68	0,59	-10.47%			

La collecte des VHU a connu une augmentation de 24.77% 549T en 2016 contre 440T pour 2015. Le coût diminue en raison des Prix Unitaire plus faibles 76 887€ en 2016 contre 84 741€ en 2015 soit -9.27%

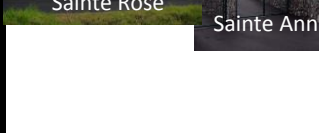
A.VIII. La collecte des caissons (Rotations)

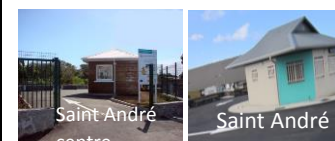
Les caissons permanents disposés essentiellement, aux abords des cimetières, et des services techniques des communes, ainsi que les caissons ponctuels pour les manifestations diverses (sportives, culturelles, culturelles) sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Evolution 2015-2016 des rotations de caissons occasionnels et permanents

(Tableau 16)

Communes	Nombre de vidage		Variation 16/15
	2015	2016	
BP	294	166	-43.54%
PLP	56	62	11.71%
STA	1 014	872	-14.00%
STB	369	446	20.87%
STR	85	79	-7.06%
SAL	43	36	-16.28%
TOTAL CIREST	1 861	1 661	-10.75%
Coût global en €TTC	212 016 €	185 336 €	-12.58%
Coût €/ hab.	1.70 €	1.47 €	-13.74%

Communes	2015						2016						2015	2016	Variation Tonnage 16/15	2015	2016	Variation kg/hab. /an 16/15
	DV	Bois & ENC	Gravats	Métaux ferreux et non ferreux	Carton	Placo plâtre	DV	Bois & ENC	Gravats	Métaux ferreux et non ferreux	Carton	Placo plâtre	Tonnage CIREST			Ratio kg/hab./an		
BP	1039	1 159	1 093	330	46	83	1 626	1 327	1018	379	43	80	3 940	4 473	19.29	297.24	347.11	16.78
PLP	181	398	69	165	11		229	381	89	144	15		899	857	3.98	143.53	143.99	0.32
STA C	1127	1 762	661	419	80	74	1 935	1 844	611	585	65	68	4 471	5 110	23.93	73.42	91.41	24.50
STA GC							236	229	71	63	0	9	0	607			10.87	
STB	355	585	125	149	26	39	652	670	296	292	29	49	1 402	1 988	55.42	35.40	52.67	48.80
STR	166	189	72	78	6		135	234	66	120	6		573	561	9.86	75.35	83.51	10.84
SAL	-	142		51	-		0	140		79	-		226	219	13.42	26.71	30.69	14.91
TOTAUX	2 868	4 234	2 020	1 192	169	196	4 813	4 825	2 151	1 662	158	206	10 679	13 815	29.36	85.68	109.36	27.64
Communes	Particuliers			Professionnel		Totaux usagers		Totaux Rotation		Variation				DECHETERIE MOBILE DE SALAZIE 				
	2015	2016		2015	2016	2015	2016	2015	2016	Particuliers	Professionnels	Usagers	Rotations					
BP	9 007	10 543		856	672	9 863	11 215	1 456	1 594	17.05%	-21,50%	13.71%	9.48%	Bras Panon 				
PLP	7 886	8 220		24	88	7 910	8 308	307	314	4.24%	+266,67%	+5,03%	+2,28%					
STA C	24 166	26 603		1 993	1 899	26 159	28 502	2 032	2 152	10.08%	-4,72%	+8.96%	+5,91%	Sainte Rose 				
STA GC		4 287			232		4 519		234	100.00%	100,00%	100.00%	100%					
STB	7 442	7 640		459	401	7 901	8 041	662	759	2.66%	-12,64%	+1.77%	+14,65%	Sainte Anne 				
STR	3 934	4 511		149	164	4 083	4 675	201	236	14.67%	+10,07%	+14.50%	+17,41%					
SAL	1 832	1 909		26	41	1 858	1 950	171	151	4.20%	+57,69%	+4.95%	-11,70%	Sainte Anne 				
Totaux	54 267	62 834		3 507	3 441	57 774	67 210	4 829	5 440	17.41%	-0.29%	+16.33%	12,65%					
Coûts								2015		2016		Variation 16/15						
Transport des caissons								566 119.00€		641 318.61€		+13.28%						
Maintenance des caissons								56 413.00€		62 878,01€		+11,46%						
Transfert et gardiennage								75 475.00€		84 305,46€		+11,70%						
Totaux TTC								698 007.00€		788 502.08€		+12.96%						
€ / Tonne								60.64€		57.08€		-12.67%						
€ / habitant								5.60€		6,24€		+11.47%						
Recettes tickets déchèteries								21 280.00€		21 640.00€		+1.69%						



Les données de collectes en Porte à Porte et des déchèteries tendent à conclure à une meilleure adhésion de la population au réseau des déchèteries.

Période	2015		2016		Variation 2016/2015	
Prestations	PAP	DECH	PAP	DECH	PAP	DECH
ENC	5 491	4 430	4 868	4 825	-11%	9%
DV	13 365	2 868	12 804	4 813	-4%	68%
DM	670	1 192	289	1 662	-57%	39%
Totaux	19 526	8 490	17 962	11 300	-8%	33%

Le réseau de 7 déchèteries implantés sur le territoire EST Connait un taux de fréquentation croissant de 16.33% (2016 : 67 210 contre 2015 : 57 774)

Les déchèteries en activité ont accueilli 13 815 tonnes en 2016 contre 10 679 tonnes en 2015 (hors filière REP) soit une augmentation de 30% pour un coût d'exploitation (transport des caissons) de 641 318.61 €, et un coût de maintenance de 62 878.01 € en 2016.

Le coût global a connu une augmentation d'environ 90 495.08 € TTC, soit +12.96%.

A noter que les professionnels se sont acquittés de tickets donnant droits à déverser des déchets contre rémunération. Les recettes ont représenté 21 640€ contre 21 280 € en 2015

Au-delà des flux de déchets « traditionnels », les déchèteries sont

des points de collecte pour les filières REP suivantes :

Huiles de vidange, Batteries, DEEE, Textiles. (Tableau 18)

Communes	2015					2016					Variation Tonnage 2016/2015
	Litre	Tonne				Litre	Tonne				
	Huile de vidange	Batterie	DEEE	TLC	Totaux	Huile de vidange	Batterie	DEEE	TLC	Totaux	
BP	9 450	1	183	7	191	10 800	6	206	9	221	+15.89%
PLP	2 700	8	69	6	83	1 800	7	61	8	76	-8.15%
STA C	10 800	28	330	18	376	13 590	40	242	26	309	-17.87%
STA GC						1 980		33		33	100%
STB	9 270	15	117	6	138	7 920	15	153	6	174	+26.17%
STR	3 330	7	58	4	69	4 680	8	73	5	85	+23.68%
SAL	0	0	33		33	0	0	50	0	50	+51.44%
TOTAUX	35 550	59	790	41	890	40 770	76	818	55	949	+6.59%

	FLUX		Prestataire de collecte
Huile de vidange Piles et luminaires			Suez environnement
ATBR	Batteries		ATBR
Éco-organisme Ecosystèmes	GEM froid	Gros Électroménager	RVE
	GEM hors froid		
	PAM	Petits Appareils en Mélange	
	Écrans	TV, Ordinateurs...	
Association	Textiles		Association Ti tang
Le soutien pour les DEEE représente une recette de l’ordre de 65 601 €.			
Les apports proviennent des particuliers, des collectivités et des entreprises qui sont issus du territoire de la CIREST.			

B/ Le traitement

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2015, la CINOR et la CIREST se sont regroupées au sein d'un syndicat mixte de traitement de déchets SYDNE.

Au-delà des coûts techniques relatifs aux prestations de services, les frais de structures de SYDNE supportés par la CIREST se sont élevés à 464 684€ au titre de 2016.

B. I. Le centre de tri

En 2016, les déchets recyclables issus des déchèteries (cartons), des BAV et des bacs jaunes ont été triés et conditionnés en balles au centre de tri VAL OI, puis repris par les sociétés GREEN BIRD et RVE désignées comme repreneurs par Eco-Emballages et chargés de revendre les matières recyclables sur le marché international (des filières situées dans l'Océan Indien, en Afrique et en Asie).

La valorisation des journaux magazines a été confiée à la société Green Bird depuis juin 2012 dans le cadre d'un marché de recyclage.

La convention signée avec Eco Emballages, avec le barème E (y compris communication) pour le tri et le recyclage des déchets secs ouvre droit à des recettes de l'ordre de 500 000€ en 2016 contre 540 980€ pour 2015 y compris le Soutien au Développement Durable.

Les recettes afférentes s'élèvent à 24,59 € HT par tonne.

Le coût de la prestation de tri est en baisse de -11% en raison notamment de l'arrêt de la prise en charge des refus tri par VALOI par rapport à 2015, le tonnage du tri est en diminution de 93 tonnes.

Le coût est en partie compensé par les recettes versées par Eco-emballages (barème E).

Gisement entrant au centre de tri entre 2015-2016

(Tableau 19)

Prestations	2015	2016	Variation 16/15
BAV (hors verre)	75 T	73 T	-3%
Cartons des déchèteries	169 T	158 T	-6%
Bacs jaunes	3 318 T	3 238 T	-2%
Tonnage total	3 562 T	3 469 T	-3%
Coût du tri	905 782€	802 975€	-11%
C/€Tonne	254€/T	231€/T	-11%
C/€hab	7.3€/hab	6.4€/hab	-13%
kg/hab	28.57 kg/hab	27.46kg/hab	-3.89%

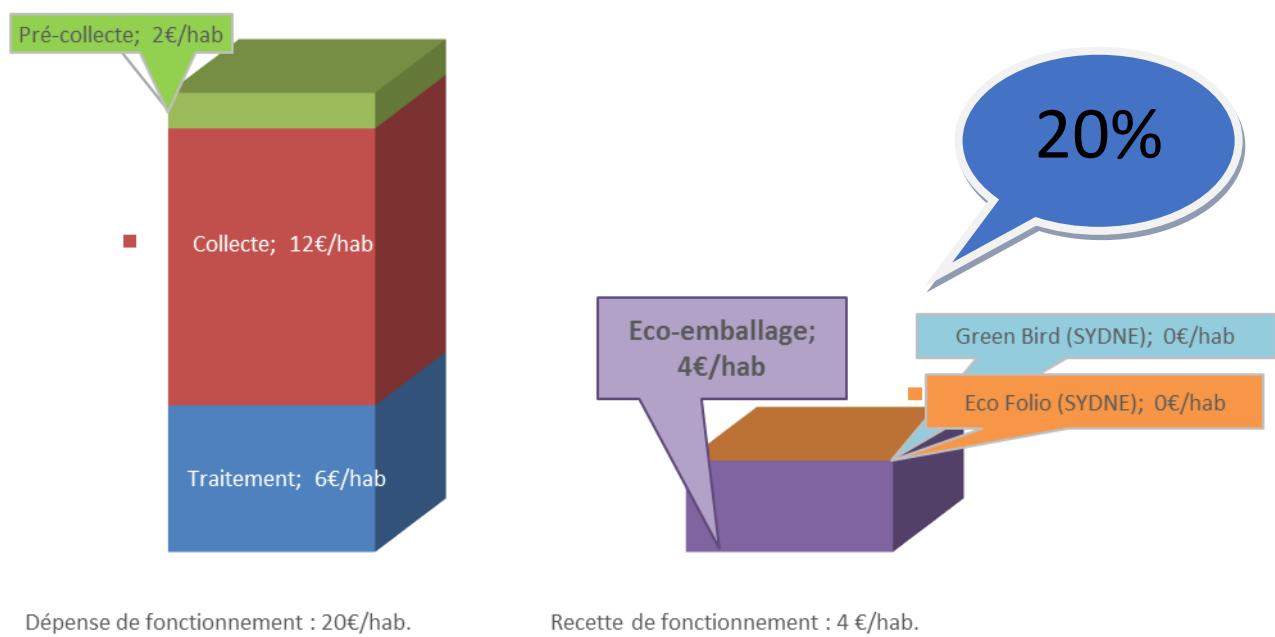
La valorisation par type de déchets issus de la collecte sélective :

Tonnage & Ratio kg/hab./an (Tableau 20)

Valorisation des emballages	2015	2016	Variation Tonnage		2015 124 652 hab.	2016 126 329hab.	Variation kg/hab/an	
			2016-2015	%	kg/ha/an		2016-2015	%
Le verre	804	908	+104	+13%	6,45	7.18	0.74	+11%
Le Plastique	306	292	-14	-5%	2,45	2.31	-0.14	-6%
Journaux magazines	1 843	1615	-228	-12%	14.79	12.79	-2.00	-14%
cartons	622	608	-14	-2%	4,99	4.82	-0.17	-3%
Métalliques	94	65	-30	-31%	0,75	0.51	-0.24	-32%
Sac de caisse	68	71	+3	+4%	0,55	0.56	0.02	+3%
Tonnage	3 737	3 559	-178	-7%	29,98	28.17	-1.81	-6%

(Figure 9)

Présentation du coût de la Collecte sélective en € /hab.



B II. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts

(Tableau 21)

Synthèse de fonctionnement	Centres de Broyage			Plate Forme de Compostage		
	2015	2016	Variation 16/15	2015	2016	Variation 15/16
Coût	369 765 €	288 854€	-22%	429 761 €	305 150 €	-29%
Tonnage entrant	11 672 T	10 498 T	-10%	5 683T	7 732 T	+36%
Coût €/Tonne	32€/T	28 €/T	-13%	76 €/T	39 T	-48%
Coût €/hab.	2.97€/hab.	2.29 €/hab	-23%	3,4 €/hab	4.97 €/hab	-30%
Performance kg/hab.	94 kg/hab.	83 kg/hab.	-11%	46 kg/hab	61 kg/hab	+34%
Recettes vente de compost				3 115€	540€	-83%

Le bilan des déchets verts PAP, déchèteries, caissons et apports communaux

(Tableau 22)

Périodes	2015			2016			2015	2016	Variation Tonnage 16/15	2015	2016	Variation kg/hab/an 16/15
Flux	Déchets verts			Déchets verts								
Communes	PAP	Déchèteries	caissons& apports communaux	PAP	Déchèteries	caissons& apports communaux	Tonnage CIREST			Performance kg/hab./an		
BP	1 559	1 039	70	1823	1 626	14	2 668	3 463	+29.81%	211,48	268.75	+27.08%
PLP	536	181	0	540	229	0	717	769	+7.23%	124,89	124.21	+3.46%
STA	5 400	1 127	514	4 793	2 171	146	7 041	7 110	+0.98%	125,38	127.19	+1.44%
STB	4 577	355	182	4 372	652	444	5 114	5 468	+6.93%	141,54	144.90	+2.37%
STR	915	166	351	884	135	10	1 432	1 030	-28.10%	211,15	153.18	-27.46%
SAL	378	-	5	391	0	0	383	391	+2.13%	53,04	54.88	+3.48%
TOTAL CIREST	13 365	2 868	1122	12 804	4 813	614	17 355	18 231	+5.05%	139,23	144.32	+3.65%
Coût global en TTC										799 520€	594 004€	-25.71%
Coût €/hab.										6.41€	4.70€	-26.69%

Globalement considéré le tonnage des déchets verts pris en charge a augmenté de 5,05 % entre 2015 et 2016. Il est à noter une forte augmentation des apports en déchèteries et une diminution de la collecte en porte à porte ce qui témoigne d'une meilleure adhésion de la population aux déchèteries.

COMPOSTAGE

Les apports de végétaux, sur la plate-forme de compostage de Ste Rose ont représenté 7 732 tonnes contre 5 683 tonnes en 2015 soit une augmentation du tonnage entrant de +36%, pour une dépense d'exploitation en baisse de 29% (baisse du PU en fonction de tonnage entrant).

BROYAGE

Le tonnage est en baisse de 10% lié à l'arrêt des prestations sur le site de Valorest (janvier à juin 2016).

B. III. L'enfouissement des déchets

La totalité des déchets collectés non valorisables est transférée pour traitement au centre de stockage des déchets de Sainte-Suzanne. Les tonnages ont diminué de 0.08% (49 808 tonnes en 2016 contre 49 678 tonnes en 2015).

Le coût a connu une diminution de -0.60 % (4 644 362 € en 2016 contre 4 672 574 € en 2015).

Evolution 2015-2016 de l'enfouissement des déchets
(Tableau 23)

Commune	2015						2016						2015	2016	2015	2016	Variat° 16/15	
	OMR	Encombrants			Refus tri		OMR	Encombrants			Refus Tri		Totaux	kg/hab/an	Tonnage	Kg/hab/an		
		PAP	Déch èt.	Cais- sons	DV	CS		PAP	Déch èt.	Cais- sons	DV	CS						
BP	3 472	439	1 242	466	644	662	3 476	501	1 407	451	173	912	6 263	6 004	496.43	465.93	4.13	-6.14
PLP	1 421	162	398	60			1 478	190	381	84			2 041	2 132	355.46	358.36	4.48	0.81
STA	16 746	1 950	1 836	2 492			16 839	1 655	2 130	2 455			23 024	23 101	410.00	413.26	0.33	0.79
STB	10 655	2 427	624	462			10 470	2 139	719	488			14 168	13 816	392.13	366.09	-2.49	-6.64
STR	1 846	348	189	68	47		1 722	249	234	86	807		2 498	3 083	368.28	458.67	23.42	24.54
SAL	1 430	165	142	38			1 326	135	140	52			1 775	1 653	245.64	231.81	-6.86	-5.63
Totaux	35 570	5 491	4 430	3 586	691	662	35 311	4 868	5 031	3 616	962	912	50 430	50 701	404.57	401.35	0.54	-0.80
Coût global TTC													4 672 574 €	4 644 362€			-0.60 %	
Coût /tonne													93.89 €	93.25€			-0.65 %	
Coût /hab.													37.48 €	36.76€			-1.92 %	

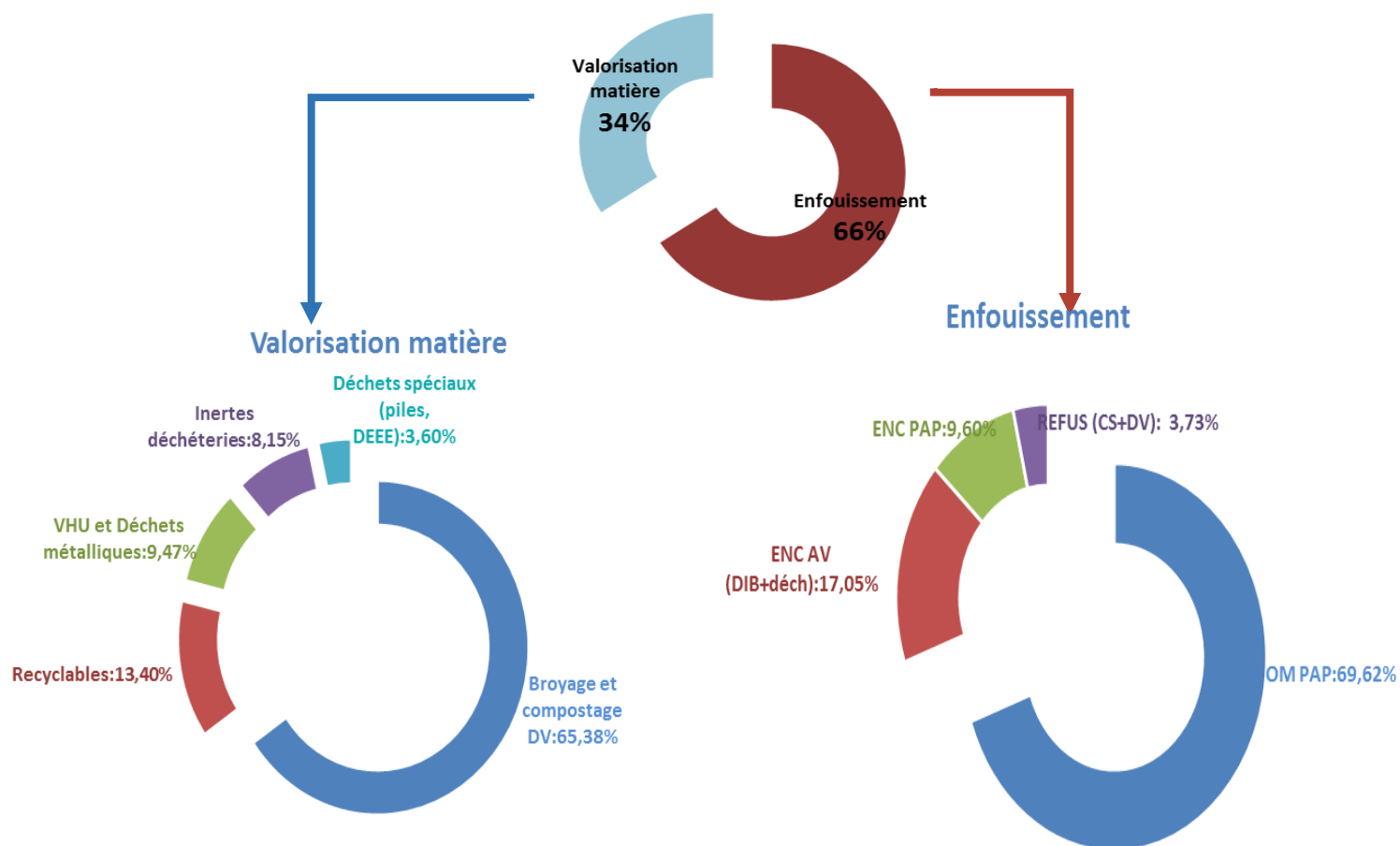
C/ Le bilan des déchets traités

(Tableau 24)

Population	124 652 hab	126 329 hab.	Kg / hab. / an		Variation tonnage
Désignation	Tonnage				16/15
	2015	2016	2015	2016	
Valorisation des déchets recyclables (bornes d'apport volontaire, carton des déchèteries et bacs jaunes+ verre)	3 603	3 378	30	28	-6.26 %
Compostage et broyage des déchets verts (issus des déchèteries, de la collecte en PAP et des caissons)	16 664	17 269	134	137	+3.52%
Encombrants recyclables (issus des déchèteries et de la collecte en porte à porte)	2 031	2 109	15	15	+4.77%
Collecte et élimination des VHU	440	549	16	17	+24.77%
Valorisation des Inertes déchèteries	2 020	2 151	4	4	+6.47%
Déchets spéciaux :					
- DEEE : PAP, caissons et déchèteries	790	818	6	6	+3.54%
- batteries	59	76	0.47	0.60	+28.81%
- TLC	41	55	0.33	0.43	+33.33%
Enfouissement	50 430	50 701	405	401	+0.57%
Tonnage annuel	76 078 T	77 105 T	610 kg/hab./an	610 kg/hab./an	+1.35%
dont valorisé			25 479 T	26 404 T	+2.88%
soit			34%	34 %	0%

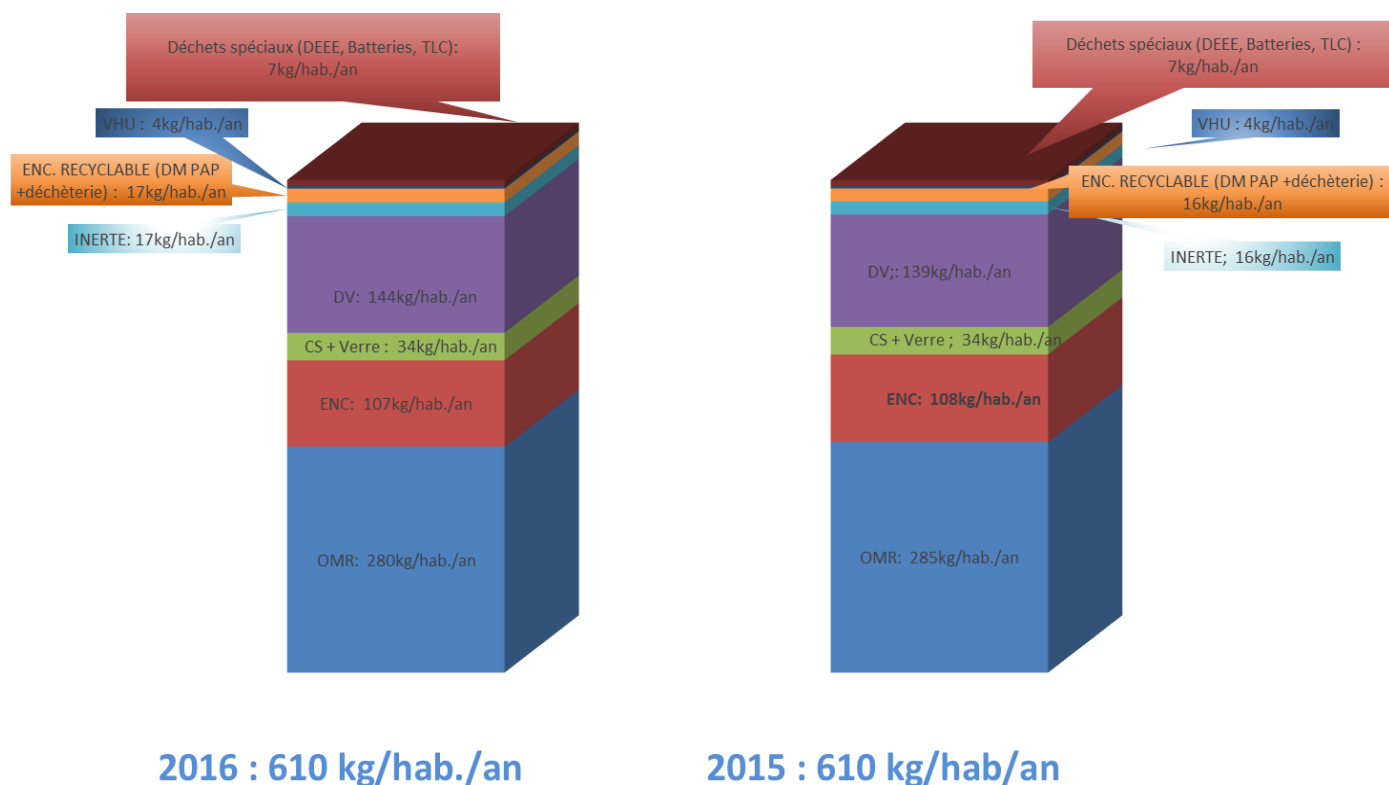
Il est à noter qu'en 2016, le tonnage global des déchets produits connaît une faible augmentation de 1.35% et que le taux de valorisation est stable

Synthèse des déchets



(Figure 11)

Décomposition du gisement par flux (kg/hab./an)



D/ L'emploi

Le tableau ci-après dresse le bilan social du service public d'élimination des déchets chez les prestataires :

Répartition des emplois chez les prestataires de service

(Tableau 25)

Emplois	Nb	Statuts	Encadrants
Emplois de pré-collecte (Bacs)	13	- 2 assistantes d'exploitation - 5 agents livreurs/maintenance - 2 agents intérimaires	- 1 Président - 1 directeur - 1 responsable d'exploitation - 1 chef d'équipe
	5	- 1 Responsable d'opération - 1 responsable d'exploitation - 1 assistante commerciale - 2 agents (chauffeurs/livreurs	
Emplois de collecte	120	- 3 secrétaires d'exploitation -2 agents de maîtrise et maintenance - 99 chauffeurs et équipiers de collecte - 2 mécaniciens - 4 ambassadeurs de tri - 1 gardien - 2 agents d'entretien - 2 sous-traitants	- 1 Président - 1 directrice -1 responsable d'exploitation - 1 adjoint responsable d'exploitations - 3 Attachés d'exploitations
	15	1 chef d'atelier de maintenance 1 assistante de direction 1 comptable 8 chauffeurs	1 Gérante 1 Directeur Général des Services 1 Ingénieur expérimenté déchets 1 Directeur des ressources humaines
	176	1 chef d'équipe 72 conducteurs 39 Equipiers de collectes 5 agents polyvalents 10 manœuvres 9 employés 9 agents de maintenances	1 Directeur Général Adjoint 6 cadres 24 Agents de maitrise
	209	92 conducteurs collectes 7 conducteurs traitements 49 équipiers collectes 17 équipiers maintenances 9 administratifs 13 autres postes traitements	Agent de maitrise 5 administratif 11 collectes 1 maintenance 5 traitement
TOTAL		538	

Répartition des emplois au sein de la collectivité entre 2015 et 2016

(Dédiés à la gestion des déchets au sein de la Direction Environnement et Patrimoine)

(Tableau 26)

Emploi de la collectivité	Coût total				Variation
	2015		2016		2016/2015
Cathégorie A, B, C.	53	1 816 401€	54	2 155 512€	19%

4^{ème} partie : Bilan financier du traitement des déchets ménagers

A/ Le bilan comptable

AI : Dépense de fonctionnement (Tableau 27)

Section de fonctionnement	2015	2016	Variation 16/15	Explications
Pré-collecte :	511 510 €	232 339 €	-54.68	
-Maintenance des bacs poubelles OMR et CS	511 510 €	232 339	-54.58 %	
Collecte :	10 175 721 €	10 126 837 €	-0.48	
-Vidage des bornes d'apport volontaire	114 717 €	122 036 €	+6.38 %	
-Location et vidage de caissons de grande capacité	212 016 €	185 336	-12.58 %	
-Collecte des ordures ménagères mises en bacs	4 583 374 €	4 689 329 €	+2.31 %	
-Collecte des recyclables mises en bacs	1 571 022 €	1 515 879 €	-3.51 %	
-Collecte des déchets verts ménagers	1 226 566 €	1 224 201 €	-0.19 %	
-Collecte des encombrants ménagers	1 566 071 €	1 483 448 €	-5.28 %	
-Collecte des VHU + ferrailles	199 820 €	140 315 €	-29.78 %	
-Collecte exceptionnelle (ENC, DV, OMR)	26 539 €	29 682 €	+11.84 %	
- Collecte exceptionnelle (DEEE, Pneus, déchets carnés)	29 802€	10 987 €	-63.13 %	
-Exploitation des déchetteries + maintenance	645 794 €	725 624 €	+12.36 %	
Traitement :	6 969 645 €	6 539 261 €	-6.18	PU 2015 : 95.86€ PU 2016 : 92.55€ Avoir en 2015 : 173 779€ TGAP : 32€ à 20€ (sept. A déc.) Ma pensée (VALOREST) arrêt de la prestation sur une moitié de l'année 2016 (janv. à juin 2016)
- Tri des déchets recyclables	905 782€	802 974 €	-11.35 %	
-Enfouissement des déchets à ISDnD Sainte-Suzanne	4 596 929€	4 644 362 €	+1.03 %	
-Compostage	429 761€	305 150 €	-29.00 %	
-Broyage + Analyse du broyat	369 765€	288 854 €	-21.88 %	
Inerte	29 802€	31 489€	+5.66	
Autres prestations 'analyse physico-chimiques DV)	6 623€	1 747 €	-73.62 %	
Participation charges de structures SYDNE	630 983€	464 684 €	-26.36 %	
Autres dépenses :	111 609 €	131 315 €	+17.66	
-Prévention	25 518 €	29 498 €	+15.60 %	
-Communication	11 690 €	15 459 €	+32.24 %	
-Dépôts sauvages	3 632 €	0 €		
-Divers fournitures (opérations diverses environnement, déchèteries, consommations courantes EDF,Cise,Internet...)	70 769 €	86 358 €	+28.25 %	
Coût global de fonctionnement (€TTC)	17 768 485 €	17 029 752 €	-4.16 %	
SYNTHESE COÛT FONCTIONNEMENT	Population	124 652 hab.	126 329 hab.	+1.35 %
	Tonnage traité	76 078 T	77 105 T	+1.35 %
	Coût € / tonne	234 €T	221 €T	-5.43 %
	Coût €/ habitant	143 € hab	135 € hab	-5.43 %
	Kg / habitant	610 kg/hab.	610 kg/hab.	0 %

CONCLUSIONS

Le coût global de gestion qui s'élève à 17 029 752 € connaît une diminution de -4.16%. Le coût par habitant qui s'élève à 135 €/hab. est en baisse de 5.43 % par rapport à 2015.

Une population légèrement en hausse +1.35 % (126 329 habitants) et une hausse du tonnage de 1.35% (76 105 tonnes contre 76078 tonnes en 2015).

A II. Recette de fonctionnement

(Tableau 28)

RECETTES	2015	2016	Variation 16/15	Explications
TEOM	12 873 324,00 €	13 715 617.00 €	+6.54 %	
Tickets déchèteries	21 280,00 €	21 640.00 €	+1.69 %	
Vente de compost	3 115,00 €	540.00	+82.66 %	SYDNE
RSE (1)	300 172,00 €	359 740.73	+19.84 %	La mise en application de cette Redevance a permis d'atteindre une recette de l'ordre de 359 741 € sur l'année 2016 contre 300 172.00 € en 2015 qui s'explique en grande partie par une progression de la demande de la part des professionnels par le biais de bacs supplémentaires en litre.
Eco-Emballages	433 270,61 €	400 000.00 €	-7.68 %	
EcoFolio	SYDNE	SYDNE		
OCAD3E	64 654,00 €	65 601.14 €	+1.46 %	
PLPD	131 148,00 €	131 148.00	0.00 %	
SDD	107 709.78 €	100 000.00 €	-7.16 %	
Green Bird	38 149.14 €	SYDNE	100.00 %	
Total recettes	13 972 822.53 €	14 794 286.87 €	+5.88 %	
Population	124 652 hab.	126 329 hab.	+1.35 %	
Tonnage traité	76 078 T	77 105 T	+1.35 %	
Recette € / tonne	184 €/T	192 €/T	+4.47 %	
Recette €/ habitant	112 € hab	117€ hab	+4.47 %	
Kg / habitant	610 kg/hab	610 kg/hab	0%	

La Redevance Spéciale d'Élimination

Pour les déchets ne provenant pas des ménages, la CIREST a mis en place une redevance. Elle offre aux professionnels et autres organismes, l'opportunité d'utiliser la filière des déchets ménagers pour l'élimination des déchets issus de leurs activités, conformément à l'article L.2224-14 et L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les conditions rappelées ci-après :

(Tableau 29)

Communes	BP	STR	PDP	STB	STA	SAL
Franchise bac gris-vert	120 litres		240 litres	120 litres		240 litres
Coût unitaire RSE bac gris-vert	1,09 € / litre (janv. à nov.) puis 0.55€/ volume hebdomadaire (déc.2016)					
Franchise bac jaune	240 litres					
Coût unitaire RSE bac jaune	0,34 € / litre (janv. à nov.) puis 0.68 €/ volume hebdomadaire (déc.2016)					

Évolution du nombre de professionnels adhérents 2015-2016 par communes et par type d'établissements

(Tableau 30)

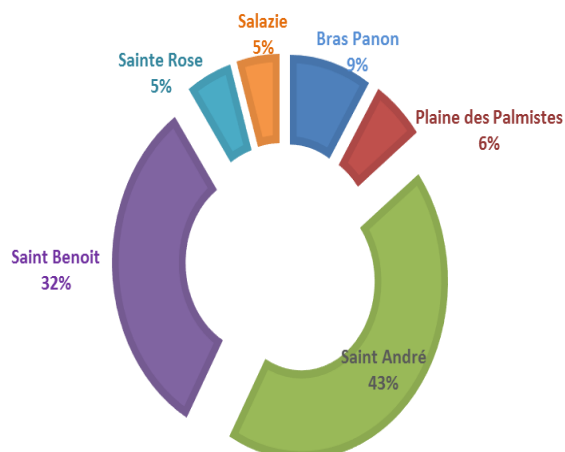
Communes	Nb Etablissements Publics	Nb Etablissements Privés	Nb d'Associations	CIREST 2015	Nb Etablissements Publics	Nb Etablissements Privés	Nb d'Associat°	CIREST 2016	Variation 16/15
----------	---------------------------------	--------------------------------	----------------------	----------------	---------------------------------	--------------------------------	-------------------	----------------	--------------------

	2015				2016				
BP	4	20	2	26	4	21	2	27	+3.85%
PLP	4	13	0	17	4	13	0	17	0.00%
STA	22	103	6	131	22	103	5	130	-0.76%
STB	25	64	5	94	25	67	4	96	+2.13%
STR	4	9	1	14	4	10	1	15	+7.14%
SAL	4	14	0	18	3	11	0	14	-22.22%
TOTAL CIREST	63	223	14	300	62	225	12	299	-0.33%

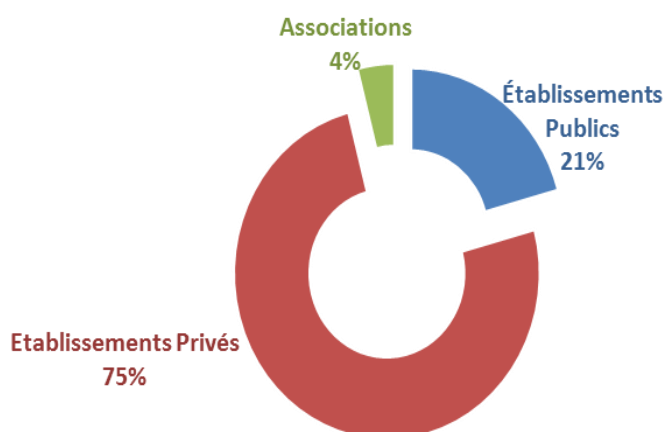
Le nombre d'établissements privés, publics et associations sont concentrés principalement sur les communes de Saint-André (43%) et Saint-Benoît (32), représentant une part importante des recettes (75.6%).

(Figure 12)

RÉPARTITION DES PROFESSIONNELS ADHÉRENTS PAR COMMUNES



REPARTITION PAR TYPES D'ETABLISSEMENTS



B Résultat d'exploitation

(Tableau 32)

Désignation (hors charges de structures)	2015	2016	Variation 2016/2015
Dépenses de fonctionnement	17 494 770€	17 029 752€	-4.16%
Ratio €/hab.	143€	135€	-3.95%
Recettes de fonctionnement	13 972 823€	14 794 287€	+5.88%
Ratio €/hab.	112€	117€	+5.88%
Bilan déficit	-3 795 662€	- 2 235 466€	-47.10%
Taux de couverture	79%	87%	+10.47%

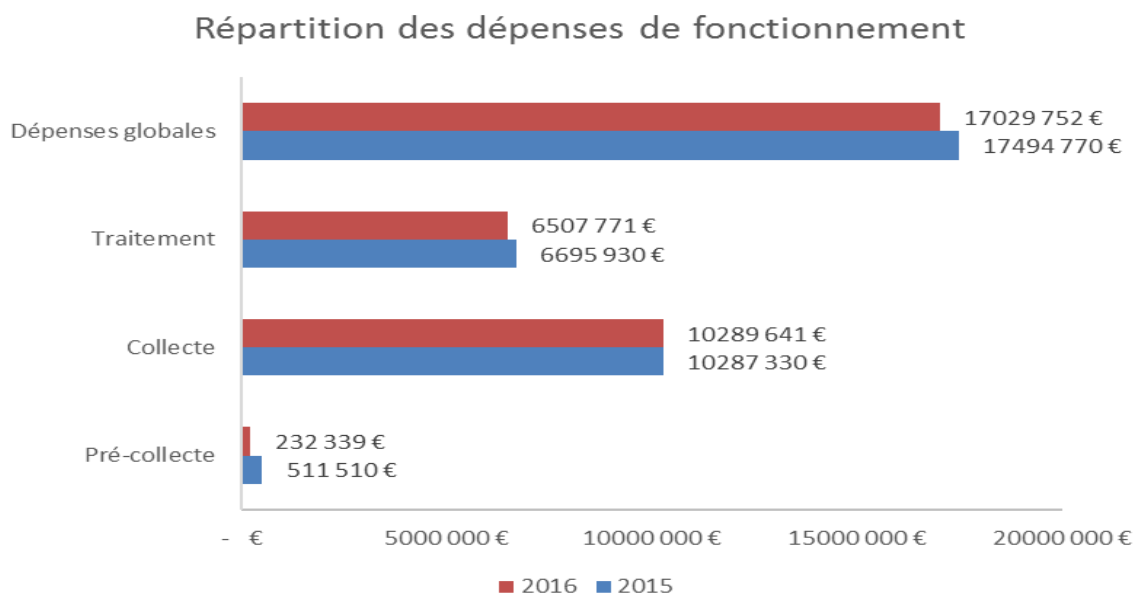
Les dépenses de fonctionnement diminuent de 4.16% pour atteindre 17 029 752€.

La TEOM (+ les autres ressources) couvre 87% des dépenses de fonctionnement.

5^{ème} PARTIE : SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES ET TECHNIQUES

Les dépenses de fonctionnement ont diminué en 2016, avec un coût global de 17 029 752€, soit -4.16%. Elles se décomposent comme suit :

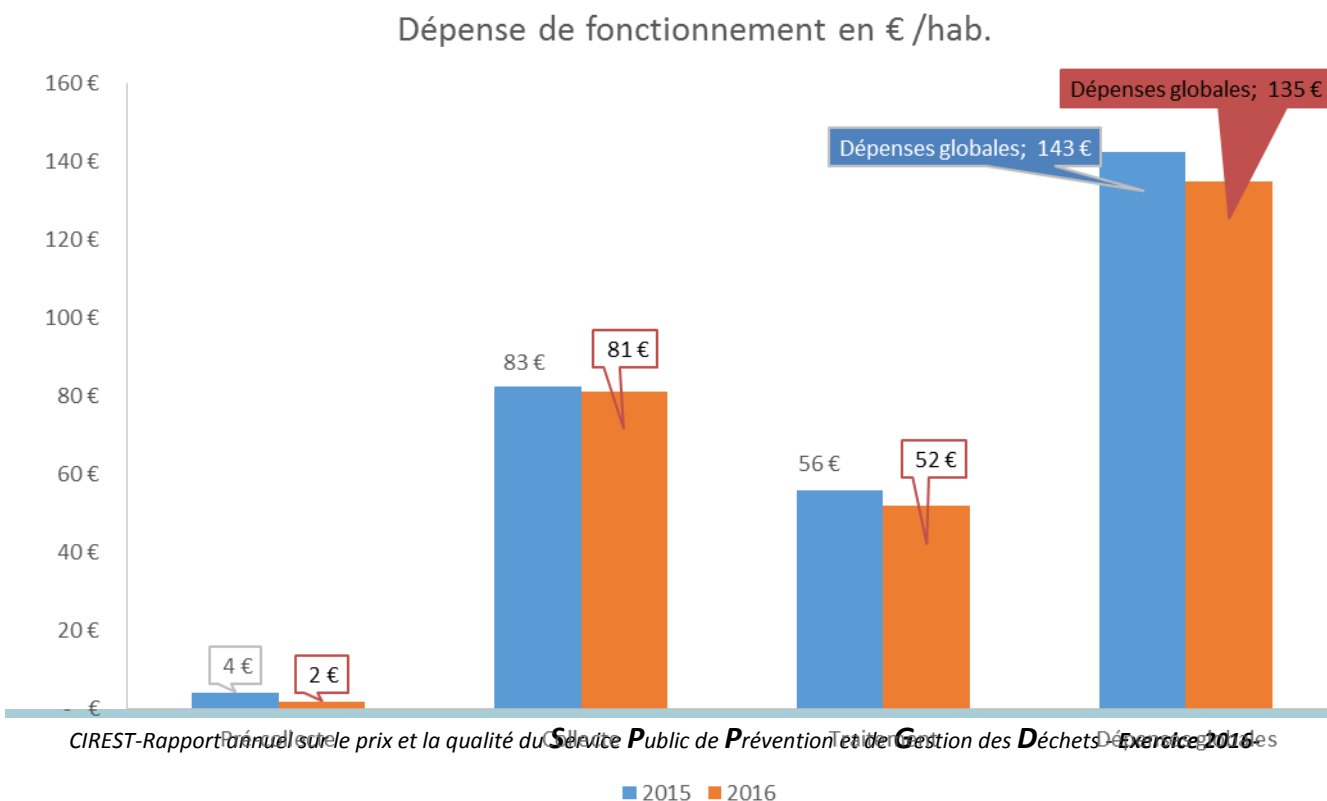
(Figure 13) Répartition des dépenses de fonctionnement



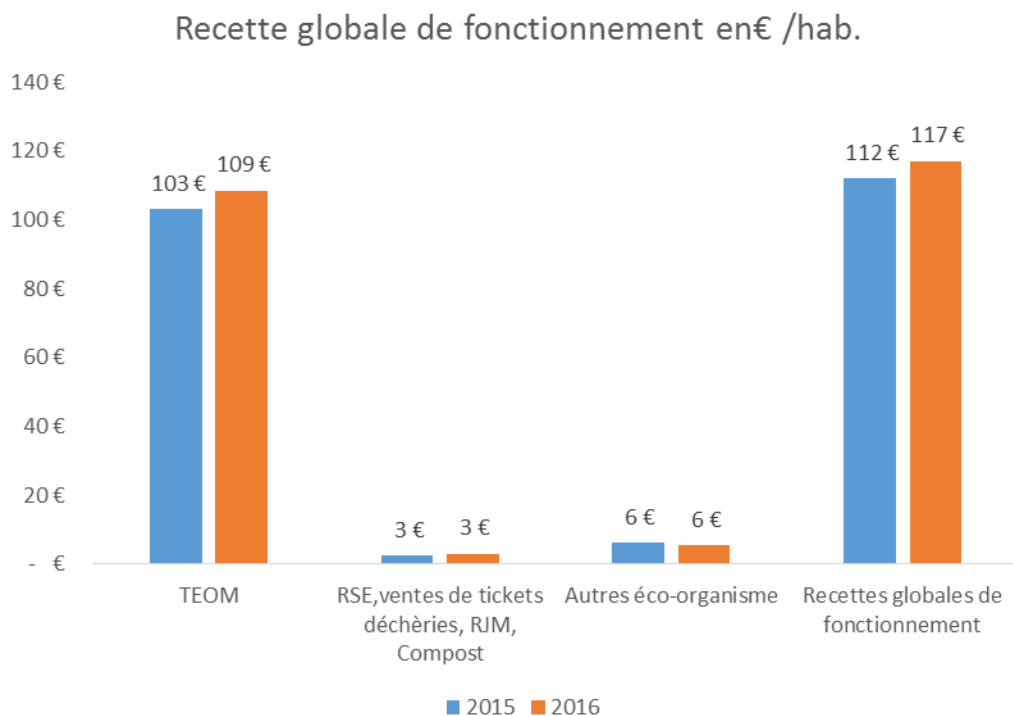
Les dépenses globales de fonctionnement passent de 140 €/hab. en 2015 à 135 €/hab. en 2016. Elles se décomposent comme suit :

Dépenses de fonctionnement en €/hab.

(Figure 14)

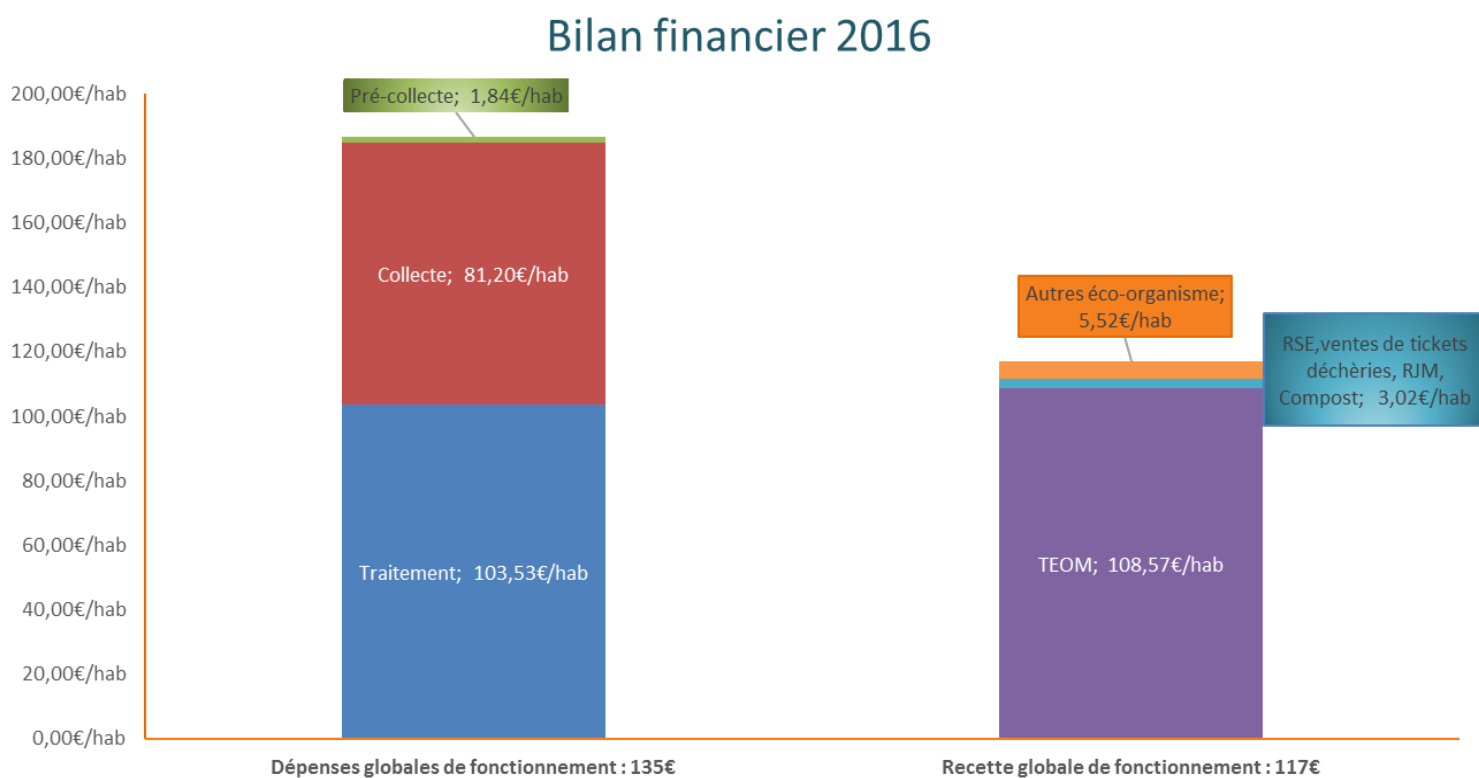


Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 117 €/hab. et se décomposent comme suit (Figure 15)



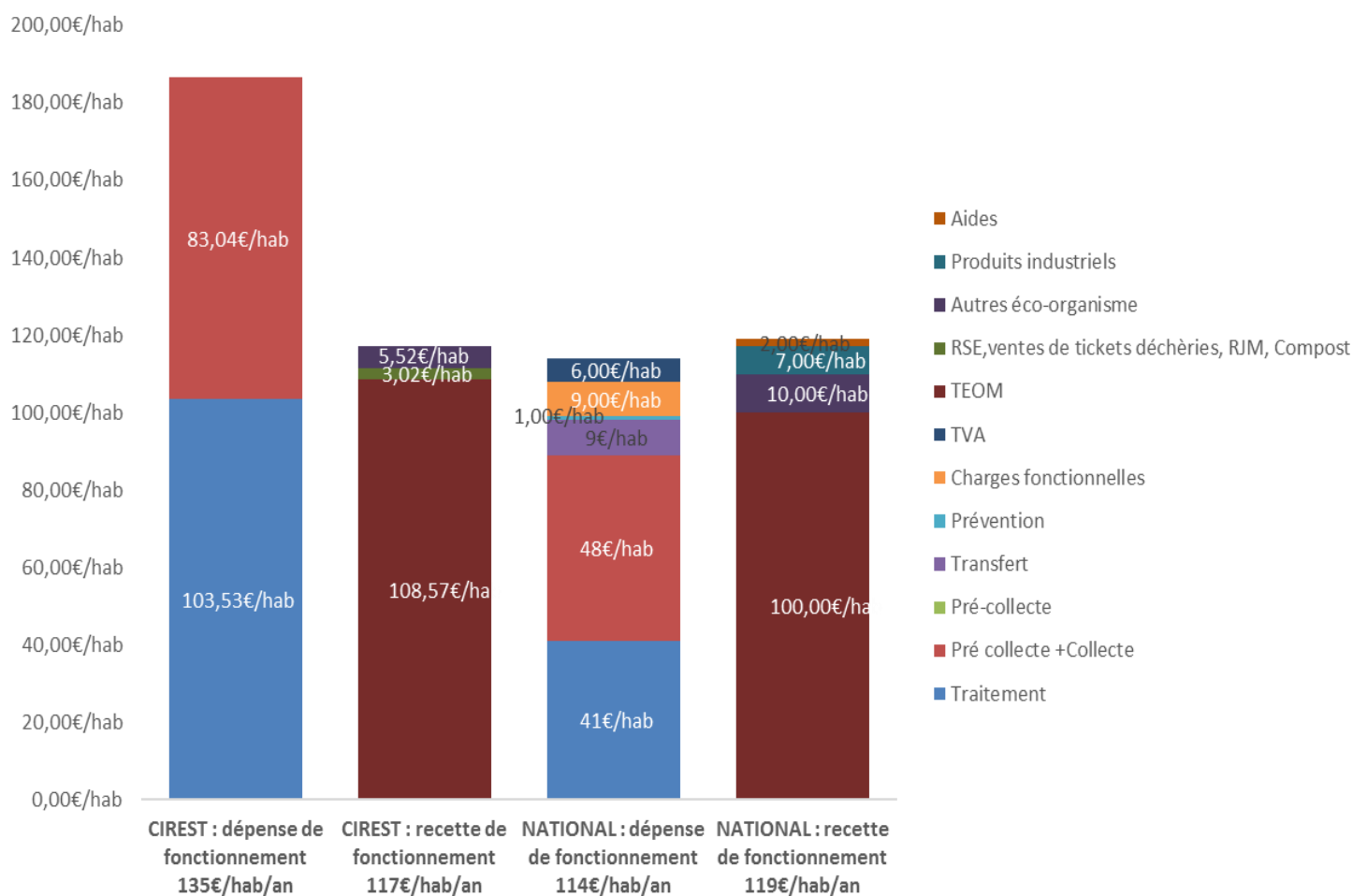
En raison de la maîtrise des tonnages et de l'augmentation des recettes de fonctionnement, le taux de couverture est en légère augmentation soit 87 % en 2016 contre 79 % en 2015.

(Figure 16) **Bilan financier**

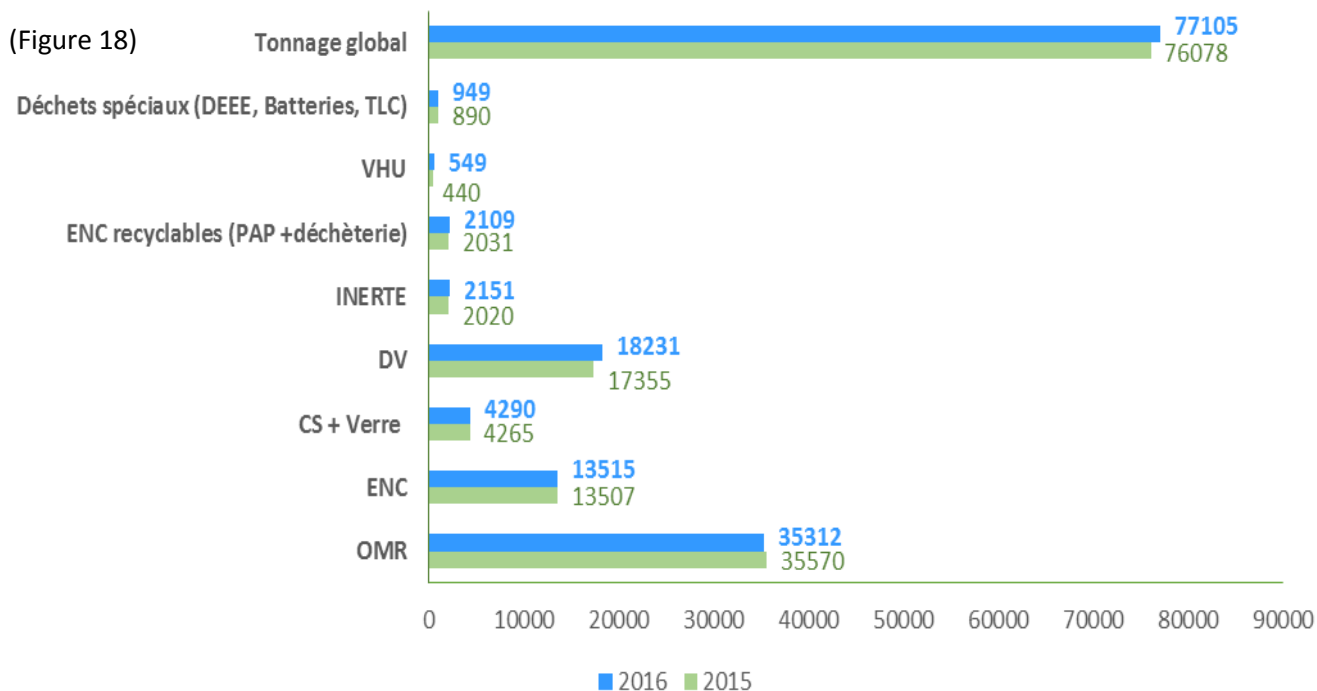


(Figure 17)

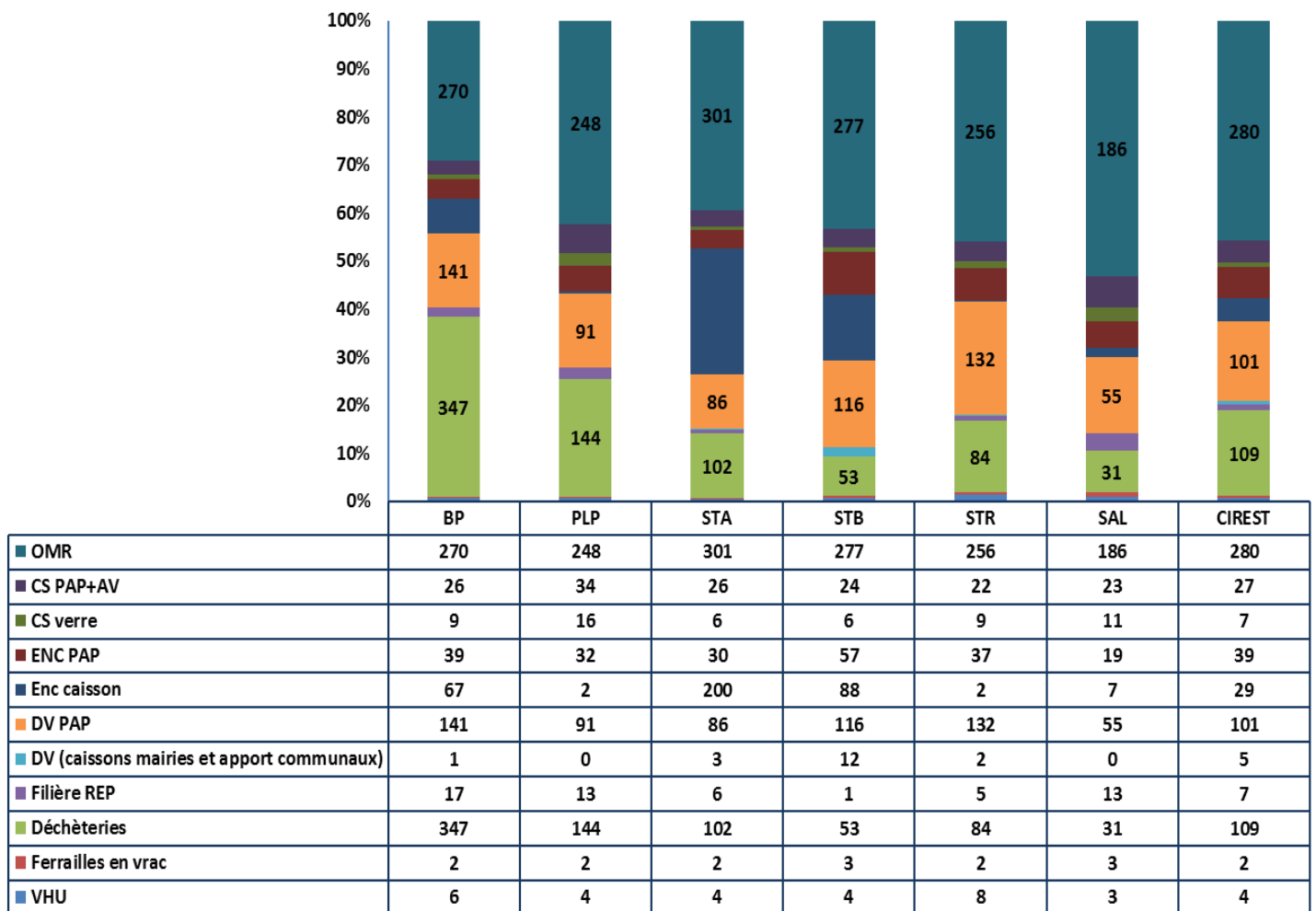
Bilan financier CIREST 2016 - NATIONAL 2012



Tonnage global par flux



Comparaison des DMA collectés par Flux et par communes en 2016 (kg/hab./a,)



6^{ème} PARTIE : Comptabilité analytique ➡ Compta-Coût

La méthode ComptaCoût, développée par l'ADEME, est une méthode d'enregistrement des charges et des produits propres à la gestion des déchets, selon un cadre précis, dénommé matrice. Celle-ci se présente sous la forme d'un tableau à double entrée :

- En colonne, les différents flux de déchets pris en charge par la collectivité ;
- En ligne, les charges et les produits liés aux étapes techniques de la gestion des déchets.

Cette méthode s'appuie sur les principes de la comptabilité analytique. Les données nécessaires à l'expression des coûts selon la matrice ComptaCoût sont celles contenues dans la comptabilité publique, il n'y a donc pas de double saisie mais des retraitements extra-comptables sont nécessaires.

En 2009, l'ADEME a impulsé cette démarche concertée entre les cinq Etablissements publics de Coopération Intercommunale de La Réunion, afin de disposer d'une base de données et d'un référentiel commun aux collectivités.

Les résultats de cette étude peuvent être partagés dans une base de données SINOE qui est tenue à jour chaque année par la collectivité, consultable par le biais d'Internet. Ces données vont permettre ainsi d'établir des comparaisons entre les EPCI de la Réunion et aussi au niveau national.

Les coûts analytiques par collectivité

(Figure 20)

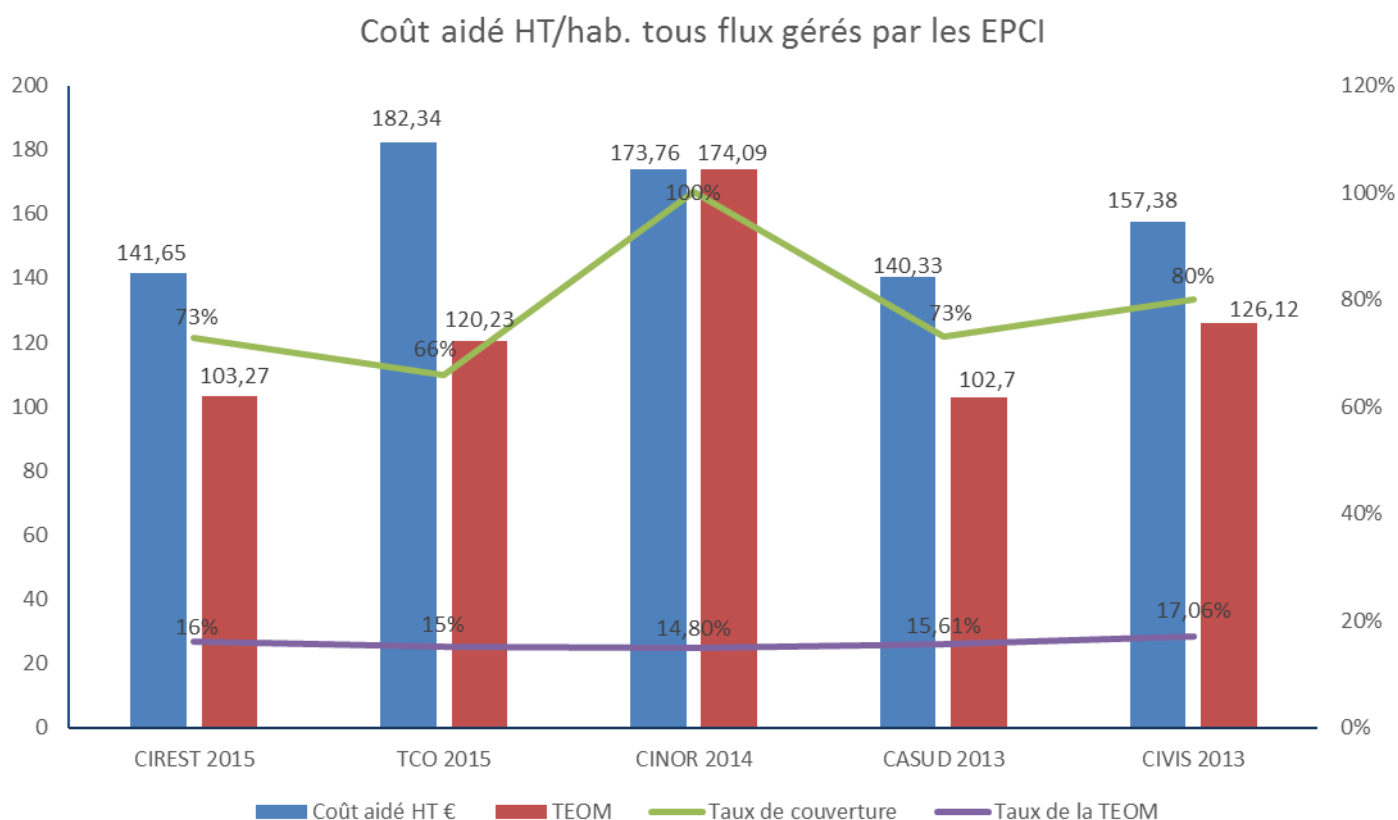


TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1	Population municipale	3
Tableau 2	Les équipements existants	4
Tableau 3	LA CIREST en quelques chiffre	6
Tableau 4	Compostage	10
Tableau 5	Réparation des livraisons de bacs à compost	12
Tableau 6	Répartition des BAV	12
Tableau 7	Fréquence de collecte des emballages	14
Tableau 8	Emballages recyclables et papiers	14
Tableau 9	Livraison et maintenance de poubelle CS	15
Tableau 10	Collecte des OMR en bac gris	16
Tableau 11	Livraison et maintenance de poubelle OMR	17
Tableau 12	Répartition des Tonnages encombrants collectés en PAP.....	17
Tableau 13	Répartitions des tonnages DV collectés en PAP	18
Tableau 14	Évolution du traitement des DM entre 2015-2016	19
Tableau 15	Évolution 2015-2016 de la collecte des VHU	20
Tableau 16	Évolution 2015-2016 des rotations caissons occasionnels et permanents.....	20
Tableau 17	Synthèse de l'activité des déchèteries entre 2015-2016	21
Tableau 18	Points de collecte pour les filières REP	22
Tableau 19	Gisement entrant au centre de tri entre 2015-2016	23
Tableau 20	La valorisation par type de déchets issus de la collecte sélective	23
Tableau 21	Centre de broyage et de compostage des DV	25
Tableau 22	Le bilan des DV en PAP, déchèteries, caissons et apports communaux	25
Tableau 23	Évolution 2015-2016 de l'enfouissement des déchets	26
Tableau 24	Le bilan des déchets traités	27
Tableau 25	Répartition des emplois chez les prestataires de service	29
Tableau 26	Répartition des emplois au sein de la collectivité	29
Tableau 27	Évolution des dépenses de fonctionnement entre 2015-2016	30
Tableau 28	Évolution des recettes de fonctionnement entre 2015-2016	31
Tableau 29	Redevance spéciale	31
Tableau 30	Évolution du nombre de professionnels adhérents 2015-2016	32
Tableau 31	Résultat d'exploitation	32

TABLE DES ILLUSTRATIONS, FIGURES ET GRAPHIQUES

Figure 1	Les équipements sur le territoire de la CIREST	5
Figure 2	Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est 2016	8
Figure 3	Évolution en kg/hab/an de la collecte du verre	13
Figure 4	Performance Borne à VERRE	13
Figure 5	Évolution du tonnage de la collecte sélective	15
Figure 6	Évolution du tonnage des OMR kg/hab/an 2015-2016	16
Figure 7	Les encombrants PAP kg/hab/an 2015-2016	18
Figure 8	Les déchets verts en PAP kg/hab/an 2015-2016	19
Figure 9	Répartition du coût de la collecte sélective en €/hab.	24
Figure 10	Synthèse des déchets	28
Figure 11	Décomposition du gisement par flux	28
Figure 12	Répartition des professionnels adhérents et recette part type d'établissement	32
Figure 13	Répartition des dépenses de fonctionnement	33
Figure 14	Dépense de fonctionnement en €/hab.	33
Figure 15	Recette globale de fonctionnement €/hab	34
Figure 16	Bilan financier 2016	34
Figure 17	Bilan financier cirest 2016 National 2012	36
Figure 18	Tonnage globale par flux	35
Figure 19	Comparaison des DMA collectés par flux et par commune	35
Figure 20	Les coûts analytiques par collectivités	38

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES ET ABREVIATIONS

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AV: Apport volontaire

BAV: Borne d'apport volontaire

CET: Centre d'enfouissement technique

COMMUNES :

BP : Bras-Panon ;

PDP : Plaine des Palmistes

STA : Saint-André

STB : Saint-Benoît ;

STR : Sainte-Rose ;

SAL : Salazie

CS : Collecte sélective

DMA : Déchets ménagers assimilés

DV: Déchet vert

DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques

EMR : Emballages ménagers recyclables

EPCI: Etablissement public de coopération intercommunale

ISDnD : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JRM: Journaux, revues et magazines

OMA: Ordures ménagères assimilées

OMR: Ordures ménagères résiduelles

PAP: Porte à porte

PAV: Point d'apport volontaire

PFC : Plate forme de compostage

RSE : Redevance spéciale d'élimination

TLC : Textiles, Linge, Chaussures

TGAP: Taxe générale sur les activités polluantes

TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

VHU: Véhicule hors d'usage

